

Gender Equality and Women's Empowerment Programme II 2016-2019

Mali, Evaluation finale 2019



Sommaire

Sommaire	ii
Abréviations	iv
Remerciement	iv
Résumé exécutif	v
1 Introduction	1
1.1 Brève description du contexte du pays	1
1.2 Brève description de GEWEP II	2
1.3 Structure du rapport	6
2 Méthodologie	6
2.1 Zone d'étude	6
2.2 Echantillonnage	7
2.3 Collecte des données	10
2.4 Considérations éthiques	11
2.5 Saisie et nettoyage des données	11
2.6 Analyse des données et rédaction du rapport	11
3 Résultats	11
3.1 Caractéristiques sociodémographiques	11
3.2 Domaines thématiques	12
3.3 Indicateurs globaux de CARE	30
4 Discussion des résultats	30
5 Leçons apprises	32
6 Conclusion et recommandations	34

Liste des illustrations

Tableaux

Tableau 1: Zone d'intervention du projet.....	6
Tableau 2: Estimation de la taille de l'échantillon	7
Tableau 3: Répartition des communes enquêtées par cercle et par région.....	8
Tableau 4: Répartition des communes enquêtées par cercle et par région.....	8
Tableau 5 : Echantillon qualitatif	9
Tableau 6: Taille de l'échantillon prévue et taille obtenue de l'enquête auprès des hommes et des femmes	10

Graphiques

Graphique 1: Attitudes des femmes à leur propre sécurité économique entre 2014 et 2018	16
Graphique 2: Evolution des indicateurs liés à la participation des femmes entre 2014 et 2018.....	19
Graphique 3: Evolution de l'attitude masculine envers les droits de la femme et l'autonomisation entre 2014 et 2018.....	24
Graphique 4: Evolution des violences sexiste entre 2014 et 2018	27

Abréviations

AGR	Activité Génératrice de Revenu
AMAPROS	Association Malienne Pour la Promotion du Sahel
ARDIL	Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales
ASAFA	Association d'Aide aux Aides Familiales
ASSAFE	Association du Sahel D'Aide à la Femme et à l'Enfance
CAID	Cellule d'Appui aux Initiatives de Développement
CCNEJ	Conseil Consultatif National des Enfants et Jeunes
CESMAC	Centre d'Etude, de Stratégie, de Management et d'Appui Conseil
CESMAC	Centre d'Etude, de Stratégie, de Management et d'Appui Conseil
CJT	CEW KA JIGIYA TON
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
FGD	Focus Group Discussion
GEWEP	Gender Equality and Women's Empowerment Programme
IMFs	Institutions de Microfinance
MGF	Mutilation Génitales Féminines
MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali
MJT	Musow Ka Jiguiya Ton
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEF-GS	Programme Empowerment des Femmes/Filles et Gouvernance de la Société Civile
RVSLA	Réseaux des groupements VSLA
SSR	Santé Sexuelle et Reproductif
TdC	Théorie de Changement
VBG	Violences Basées sur le Genre
VSLA	Village Savings and Loan Associations (associations villageoises d'épargne et de crédit)
WASH	Water, Sanitation and Hygiene (eau, assainissement et hygiène)
WEP	Women Empowerment Programme
YA-G-TU	Acronyme en Dogon de « Yam Giribolo Tumo », qui signifie « ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME »

Remerciement

Ce rapport est le fruit d'un long processus ayant impliqué différents acteurs, de la phase de conception à la phase de production du rapport. Au vu de la situation sécuritaire, la collecte d'information n'aurait pas été possible sans le soutien et la participation des autorités locales et des communautés des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou. Nous tenons ici à leur adresser notre profonde gratitude.

Les remerciements vont également à l'endroit des enquêteurs et agents de saisie ainsi qu'à tous les partenaires du projet pour avoir accepté de répondre aux questions. Merci à tous pour la participation à cette enquête.

Enfin, nous tenons à remercier CARE Norvège pour son appui technique et financier et tout le personnel de CARE Mali ayant contribué de près ou de loin à la réalisation du présent document.

Résumé exécutif

Les résultats clés de l'évaluation finale de GEWEP II sont présentés par domaines thématiques transversaux.

► Le renforcement de la société civile

Cette deuxième phase du projet a entraîné des changements importants dans la capacité des partenaires qui ont bénéficié des assistances techniques de CARE Mali. Cette assistance a engendré la consolidation du leadership, la gouvernance, la gestion stratégique et gestion financière des ONG partenaires du projet. Globalement les partenaires ont une vision claire de leur structure, un plan stratégique à long terme, un personnel dédié à la gestion financière et un mécanisme de rédevabilité. Les ONG partenaires ont bénéficié des formations sur les concepts de gouvernance, de l'autonomisation des femmes et des thématiques relatives aux genres. Concernant le renforcement des capacités des réseaux de femmes MJT, le projet a entraîné des changements notoires dans la capacité des réseaux de femmes. En effet, grâce au projet, les réseaux de femmes MJT ont engagé des actions de plaidoyer et de négociation sociale qui ont permis de faciliter la signature des conventions de cessions de terre aux femmes. A titre illustratif, les réseaux des femmes MJT ont négocié des infrastructures d'eau, la mise à disposition des centres socio-professionnels, des parcelles rizicoles dans les zones irriguées, l'acquisition des hectares de terre pour la réalisation des périmètres maraîchers, la prise en compte des actions prioritaires de leur plan d'urgence dans les plans de sécurité alimentaire des collectivités

► L'autonomisation économique des femmes

On note que la majorité (77,6%) des femmes possède au moins un bien. Les résultats de cette évaluation finale montrent qu'un peu plus de la moitié des femmes (56,2%) contrôlent les biens qu'elles possèdent. Ce pourcentage est légèrement supérieur de 0,2 point de pourcentage à celui de l'étude de base de 2014 réalisée dans les 30 nouvelles communes.

D'une manière générale, les femmes ont une attitude positive sur leur propre sécurité économique. Le score moyen (3,72) d'attitude des femmes vis-à-vis de leur sécurité économique tourne autour de 4. L'analyse comparative des résultats avec l'étude de base de 2014 montre des changements d'attitudes positives des femmes concernant leur propre sécurité économique. En effet, le score moyen est passé de 3,5 en 2014 à 3,72 sur 5 en 2018, soit une augmentation de 6,3%.

Dans l'ensemble des trois régions enquêtées, un peu plus de six femmes sur dix (62,9%) pratiquent des activités génératrices de revenus (AGR). Les résultats montrent que le bénéfice annuel moyen est de 76 491 FCFA. Les propos d'une femme dans la commune de Siribala, région de Ségou « *Avant l'arrivée du projet PEF-GS, je n'étais qu'une ménagère au foyer sans aucune importance aux yeux de la communauté. Vraiment ! Depuis l'arrivée du projet, nous nous occupons de nous-mêmes et de toute la famille. Grace au projet, je participe aux dépenses de la famille avec mon mari, il me respecte davantage car je contribue beaucoup, je mène mes activités génératrices de revenu et j'ai des bénéfices et j'épargne aussi* ».

► Les attitudes des hommes envers les droits de la femme et leur autonomisation

Les résultats montrent une amélioration des attitudes masculines envers les droits et l'autonomisation de la femme.

Les attitudes des hommes face à la sécurité économique des femmes se sont améliorées avec l'arrivée du projet. Le score moyen en faveur de l'attitude des hommes face à la sécurité économique des femmes est passé de 3,42 en 2014 à 3,65 sur 5 en 2018, soit une hausse de 6,6%.

Le projet a eu un impact positif sur les attitudes des hommes envers la participation des femmes dans les sphères publiques. Le score moyen pour les hommes est passé de 3,10 en 2014 à 3,52 en 2018. Le gain en termes de pourcentage de l'attitude positive des hommes concernant la participation des femmes dans les sphères publiques est de 13,5%.

Le score moyen pour l'attitude masculine envers la santé sexuelle et reproductive des femmes est de 3,35 sur 5. Entre l'étude de base de 2014 et cette évaluation finale de 2018, l'attitude masculine envers la santé sexuelle et reproductive des femmes n'a pas connu de changement. Elle a stagné et s'élève à 3,4 sur 5.

Les attitudes des hommes envers la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ont amélioré pendant le projet. En effet, le score moyen de l'attitude des hommes en faveur des VBG est passé de 3,12 en 2014 à 3,03 sur 5 en 2018, soit une réduction de 3,1% des attitudes négatives.

► **Le renforcement de la participation des femmes au processus décisionnel**

Les analyses révèlent que les femmes participent de plus en plus aux organes de prise de décisions. Le pourcentage de femmes membres au moins d'un organe de prise de décisions s'élève à 38,7%. Ce pourcentage a connu une augmentation de 15,5 points de pourcentage en 2018 comparativement à l'évaluation de base de 2014(23,2%).

La proportion de femmes membres au moins d'un comité communautaire et en mesure d'influencer les décisions est de 63,6%. Le niveau d'influence des femmes dans les instances de prise de décision a légèrement augmenté en passant de 63% lors de l'étude de base de 2014 à 63,6% en 2018, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage.

Dans l'ensemble, on constate que la majorité des femmes a une bonne appréciation de leur inclusion sociale dans la communauté. Le score moyen de l'inclusion sociale est de 4,01 sur 5 au niveau des 3 régions enquêtées. En comparaison avec l'étude de base de 2014, on note une amélioration de l'inclusion sociale des femmes qui est passée de 3,96 en 2014 à 4,01 en 2018.

La proportion de femmes ayant utilisé au moins un service de santé sexuelle et reproductive au cours des 12 derniers mois en fonction de leur propre décision est de 16,6%.

La proportion des femmes membres de partis politiques et déclarant pouvoir influencer les décisions a plus que doublé avec l'intervention du projet. En effet, elle est passée de 30% en 2014 à 75,4% en 2018, soit une augmentation de 45,4%.

On note également une amélioration de la participation des femmes dans les instances de prises de décision. En effet, la proportion des femmes ayant une participation significative est passée de 23% lors de l'étude de base de 2014 à 50% en 2018, soit une augmentation de 27 points de pourcentages. Aussi, des changements d'attitudes positifs ont été constatés dans la participation des femmes grâce à l'intervention du projet. Le score moyen global de la participation est passé de 3,10 en 2014 à 3,57 sur 5 en 2018, soit une augmentation de 15,3%.

► Les attitudes des femmes à l'égard des VBG

Les attitudes des femmes envers la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ont changé favorablement. En effet, le score moyen de l'attitude favorable des femmes envers les VBG est passé de 3,05 en 2014 à 2,40 sur 5 en 2018, soit une baisse des attitudes négatives de plus de 21,5%. Le score moyen lors de l'évaluation finale de 2013 (phase I du projet) était de 2,89 sur 5.

► Le renforcement des droits sexuels et droit à la santé des femmes

La proportion de femmes utilisant au moins un service de santé sexuelle et reproductive au cours des 12 derniers mois est de 28,9%. Le niveau de satisfaction des femmes concernant les services de santé sexuelle et reproductive a connu une légère augmentation avec l'arrivée avec l'arrivée du projet. Ce pourcentage est passé de 60,6% lors de l'étude de base en 2014 à 62,4% en 2018, soit une augmentation d'environ 2 points de pourcentage.

La quasi-totalité des femmes (92,8%) ont pris des décisions éclairées (MJT ou services de santé) au sujet de leur santé sexuelle et reproductive selon les résultats de 2018. Le niveau de l'indicateur a presque triplé avec l'arrivée du projet passant ainsi de 33% en 2014 à 92,8% en 2018, soit une augmentation d'environ 60 points de pourcentage.

Par ailleurs, on note des changements d'attitudes positives des femmes à l'égard de la santé sexuelle et reproductive. Le score moyen global attribué par les femmes à connu une hausse, c'est à dire il est passé de 3,48 en 2014 à 3,50 en 2018.

► Le renforcement de résilience

La capacité des ménages de faire aux chocs a connu une amélioration entre 2014 et 2018. Le pourcentage est passé de 43% en 2014 à 45,3% en 2018, soit une augmentation de 2,3 points de pourcentages.

► Les indicateurs globaux de CARE

En ce qui concerne *les indicateurs globaux de CARE*, l'étude de l'évaluation finale révèle que 30,7% des femmes sont utilisatrices actives des services financiers au niveau global. Parmi ces femmes utilisatrices des services financiers, 71,9% font recours au service informel tandis que 28,1% des femmes utilisent les services formels.

La majorité des femmes (64,3%) affirme qu'elle est capable de participer aux décisions financières du ménage.

En moyenne les femmes consacrent environ 8,5 heures par jour aux travaux domestiques et de soins non rémunérés. Les femmes (8,5 heures par jour) consacrent plus de temps aux travaux domestiques et de soins non rémunérés que les hommes (5,67 heures par jour). La durée moyenne consacrée aux travaux domestiques et de soins non rémunérés augmente avec le niveau d'instruction. La durée moyenne par jour est de 7,44 heures par jour pour les personnes sans niveau d'instruction contre 5,5 heures par jour pour les personnes avec un niveau d'études supérieur.

1 Introduction

1.1 Brève description du contexte du pays

Situé en Afrique occidentale, le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde selon l'indice de développement humain (IDH) du PNUD qui l'a classé 140^e/163 pays en 2017 contre 137 en 2016. Avec une population estimée à 19 973 925¹ habitants sur une superficie de 1 241 238 Km². Les femmes représentent 50,4% de la population du Mali et les hommes, 49,6%. La proportion de jeunes de moins de 15 ans est de 48,6% et une majorité de la population réside en milieu rural (l'espérance de vie à la naissance y est de 55 ans) et le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus est de 33,4%. Le Mali se classe d'ailleurs au 150^{ème} rang sur 155 pays à l'indice d'inégalité de genre, qui mesure les inégalités relatives à la santé reproductive, à l'autonomisation et au statut économique. Le faible taux d'alphabétisation des adultes (34%) de même que la croissance démographique élevée figurent au nombre des obstacles additionnels auxquels doit faire face le Mali en matière de développement humain (Unicef, 2015).

Depuis quelques années, la situation politique et sécuritaire au Mali est particulièrement instable. Le début de l'année 2012 a été marqué par un coup d'État militaire et l'occupation des régions septentrionales du pays par des groupes armés. Une intervention militaire a été lancée en janvier 2013 sous l'égide de la France, avant que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ne prenne le relais au mois de juillet 2014.

En juillet 2018, les résultats de l'élection présidentielle ayant reconduit l'ancien Président Ibrahim Boubacar Keita, ont créé des mécontentements au sein de l'opposition, avec un cortège de marches de protestations à travers le pays et même au-delà. Cette crise a affecté négativement les conditions de vie des populations tant sur le plan politique que socio-économique. Elle a entraîné une instabilité qui aurait fragilisé la recherche des voies et moyens nécessaires pour s'attaquer aux défis majeurs de développement du pays, particulièrement ceux liés à la lutte contre la pauvreté, et à la bonne gouvernance.

Le Gouvernement du Mali à travers le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a adapté et a commencé, depuis 2011, la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre du Mali (PNG-Mali) sur la base de plans d'actions triennaux dont le premier porte sur la période 2011-2013, le second couvre la période 2016-2018. La mise en œuvre du premier plan d'actions a concerné dix (10) secteurs prioritaires dans lesquels les engagements de l'État sont clairement spécifiés et qui représentent des véhicules de changements majeurs dans la reconnaissance et l'exercice des droits égaux fondamentaux, dans la construction de l'identité sociale des femmes et des hommes. Le présent Plan Stratégique 2016-2018 concerne l'ensemble des secteurs publics de développement à travers les départements ministériels. La formulation du Plan d'Actions tient principalement compte des inégalités entre les femmes et les hommes identifiés dans l'état des lieux. La crise politico-sécuritaire de 2012 aurait entraîné le retard dans le processus de planification du second plan triennal.

D'autre part à la faveur de la Résolution N°1325/2000 du Conseil de Sécurité des Nations Unies plusieurs actions furent entreprises par les partenaires au développement et le gouvernement du Mali à travers le Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la

¹ Estimé à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2009 (population = 14528662 hbts) sur la base d'un taux de croissance démographique moyen de 3,6% par an.

Famille (qui a lancé le 06 mai 2017 la campagne nationale de sensibilisation, de mobilisation des femmes pour l'appropriation de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu processus d'Alger et à l'apaisement du Front Social).

En vue de contribuer au processus d'accompagnement des couches vulnérables et marginalisées, CARE International au Mali à travers ses deux programmes (Résilience et Genre) mène des actions à l'endroit des femmes et des filles impliquant les collectivités décentralisées et des organisations de la société civile dans divers domaines. Ces domaines sont entre autre la Gouvernance, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la Gestion rationnelle des ressources naturelles, la Prévention et la gestion des risques de catastrophes, l'autonomisation socio-économique et politique des Femmes et des Filles, la santé maternelle et l'éducation.

De façon transversale, un programme d'urgence est mis en œuvre au bénéfice des groupes d'impact dans les zones d'intervention de CARE.

1.2 Brève description de GEWEP II

Le Projet Empowerment des Femmes-Filles et Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS) dénommé MAAYA DANBE en langue locale, est financé par le gouvernement norvégien à travers CARE Norvège pour une durée de quatre (04) ans (2016-2019) et vise à autonomiser les femmes et les filles confrontées à la pauvreté, l'inégalité, la violence et l'exclusion sociale pour revendiquer et réaliser leurs droits humains. Le projet PEF-GS comprend quatre domaines thématiques transversaux : (i) le renforcement de la société civile, (ii) l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat, (iii) la participation des femmes aux processus décisionnels et (iv) l'engagement des hommes/garçons dans la transformation des normes de genre. Le projet PEF-GS est partie intégrante d'un financement global accordé par CARE Norvège, à travers le gouvernement Norvégien, à certains pays africains dont le Mali, le Niger, la RDC, le Rwanda et le Burundi.

Au Mali ce projet d'une durée de 04 ans est mis en œuvre dans 30 communes des régions de Mopti, Ségou et Tombouctou en partenariat avec 05 ONGs nationales (AMAPROS/ASSAFE, YA-G-TU, ARDIL/CAID). Les bénéficiaires sont estimés à quelques 700 000 femmes et filles vulnérables âgés de 15-49ans. Cette initiative si ambitieuse par son important volume de cibles visées, complexe par son caractère extrêmement innovant, mais captivant par ses objectifs porteurs, nécessite une implication multi dimensionnelle des acteurs pour le développement. Le but du projet GEWEP est d'assurer qu'en Décembre 2019, 700 000 femmes et filles vulnérables de 15-49 ans des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou auront amélioré leurs conditions socio-économiques et politiques et augmenté leur influence sur les processus de prise de décisions à différents niveaux.

Les résultats attendus sont :

1. 150 000 femmes et filles vulnérables de 15 ans et plus ont amélioré leur statut économique de manière durable ;
2. 92,500 filles et 3,000 femmes ont amélioré leur accès à des opportunités d'éducation appropriées ;
3. 50,000 femmes et 92,500 filles vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire ont renforcé leur capacité à faire face aux risques et aux catastrophes climatiques ;
4. Les organisations de la société civile (2,000 nouveau groupes de VSLA, 200 réseaux de groupements, 105 groupes d'hommes et garçons engagés, et 500 clubs de filles) sont effectivement impliquées dans la transformation des normes culturelles, lois et politiques qui les affectent négativement.

En cette troisième année de mise en œuvre, le projet a décidé de mener une évaluation finale anticipée en vue de cerner les effets des interventions et renforcer les approches pour l'atteinte des objectifs assignés. Elle permet au projet de mesurer l'efficacité des actions menées et leur impact sur les hommes et femmes âgés de 15 à 49 ans vivant dans les zones d'intervention.

Les indicateurs de résultats globaux sont consignés dans le tableau ci-dessous présenté.

Résultat global 1 : La société civile est renforcée.
Capacité des partenaires Capacité des réseaux de femmes
Résultat global 2 : L'autonomisation économique des femmes est renforcée.
% de femmes qui possèdent des biens et peuvent vendre sans demander la permission Changements dans les politiques / lois / pratiques publiques ciblées favorisant les droits économiques des femmes (propriété, héritage, autres) Attitudes des femmes à leur propre sécurité économique Succès des AGR : Bénéfice moyen mensuel en USD, Les AGR opérationnelles après un an et après 5 ans... à déterminer pour les participants au projet (Femmes/Filles VSLA)
Résultat global 3 : Attitude masculine envers les droits de la femme et l'autonomisation est améliorée.
Les attitudes des hommes à la sécurité économique des femmes Les attitudes des hommes envers les femmes Les attitudes des hommes envers la Santé Sexuel et Reproductive des femmes Les attitudes des hommes envers les violences basées sur le genre
Résultat global 4 : La participation des femmes à la prise de décisions est renforcée.
% de femmes qui sont membres d'un organe de prise de décision % de femmes qui sont membres des comités communautaires et indiquent qu'elles sont en mesure d'influencer les décisions Perception de la femme de l'inclusion sociale dans la communauté Changements dans les politiques / lois / pratiques publiques favorisant les droits civiques / politiques des femmes % de femmes ayant utilisé les services de Santé Sexuel Reproductive au cours des 12 derniers mois en fonction de leur propre décision % de femmes qui sont membres d'un parti politique et déclarent pouvoir influencer les décisions % de femmes déclarant une participation significative à la prise de décision Attitudes des femmes envers leur propre participation

Résultat global 5 : violence sexiste est réduite
Attitudes des femmes à l'égard de la VBG Changements dans les politiques / législations / pratiques publiques concernant toutes les formes de violence sexiste (violence domestique, violence sexuelle, mutilations génitales féminines, traite, autres.)
Résultat global 6 : renforcée des droits sexuels et droit à la santé des femmes
% de femmes utilisatrices des services de Santé Sexuel et Reproductive au cours des 12 derniers mois % des femmes qui sont satisfaites des services de Santé Sexuel et Reproductive au cours s 12 derniers mois % de femmes prenant des décisions éclairées au sujet de leur Santé Sexuel et Reproductive Attitudes des femmes à l'égard de la Santé Sexuel et Reproductive
Résultat global 7 : résilience est renforcée
% de ménages ayant subi des chocs et n'ayant pas eu à vendre d'actifs domestiques % de femmes qui doivent vendre des biens pour faire face aux chocs économiques après une semaine ou moins

1.2.1 Théorie du changement

The theory of change for Mali that was submitted to NORAD with the program proposal was this one. We see that you have included CARE Norway's global TOC for the whole of GEWEP. That is ok, but please also include your own TOC. Please use your TOC to reflect in lessons learned and in the conclusions part, this might help draw out the overall elements.

What does the applicant expect to achieve through the initiative? Describe connection between planned activities and goals (theory of change). Attach results framework, including description of baseline and cooperation with other (international) actors

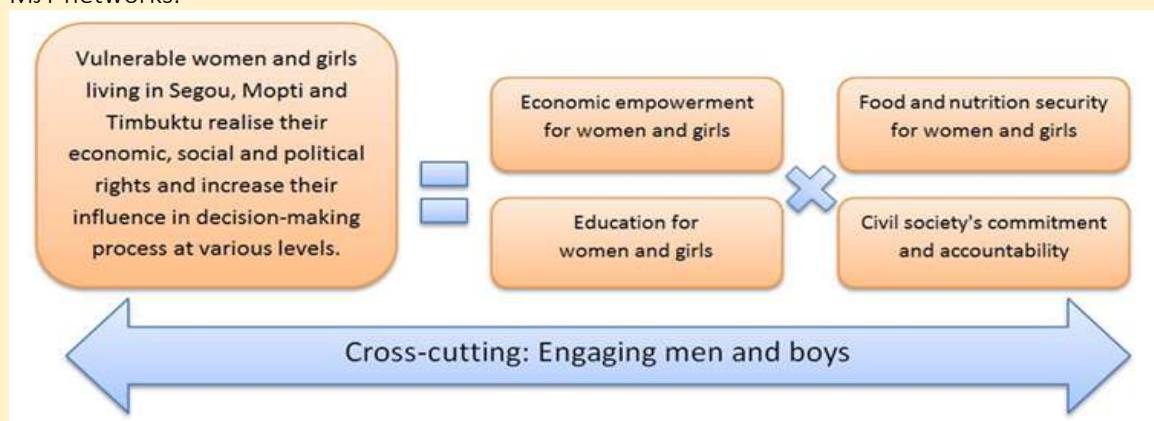
The figure below shows the theory of change for this programme, including the dedicated domains in which change must happen for vulnerable women and girls to be able to improve their living conditions and take control of and influence decisions that impact their lives. The theory is then that if change is achieved in all the four domains, then vulnerable women and girls will have improved their socio-economic conditions and increased their influence on the decision making processes at various levels. The programme's expected outcomes for the 4 domains of change have been formulated as follows;

Outcome 1: Raised economic status of the most vulnerable women and girls. Change will be measured primarily as change in living standards for the IG, and change in % of women who can own assets and sell them independently.

Outcome 2: Improved access to education for girls and women. Will be measured in numbers of girls and women with access to education, and % that can read and write.

Outcome 3: Strengthened resilience among the most vulnerable women and girls in the face of climate risks and disasters. This will be measured in % of households who manage to keep their assets in spite of experiencing shocks.

Outcome 4: Strengthened engagement and organisation of women and men at grassroots level. This is to be seen as % of women members of community committees, their ability to influence decisions, the measuring of men's improved attitude against GBV, and in terms of level of organisational capacity of MJT networks.



1.2.2 Objectifs de l'évaluation finale

Le but de cette évaluation finale de GEWEP II est de déterminer la situation actuelle des indicateurs du projet qui servira de point de comparaison avec la situation de départ du projet mentionné dans l'étude de base pour pouvoir mesurer les progrès accomplis (résultat, effet et impact). Elle permettra aux acteurs du projet de faire une analyse critique et constructive des stratégies en cours, de mettre en exergue les effets des différentes interventions sur les groupes cibles, avec un accent particulier sur le groupe d'impact et de

proposer des axes d'orientation futurs en termes de recommandations pour une possible 3^{ème} phase.

1.2.3 Limites de l'étude

Les résultats de cette évaluation finale réalisée dans les 30 nouvelles communes ne sont pas comparables aux résultats de 2013 qui ont porté sur 75 autres communes. Ainsi, cette évaluation finale de 2018 a été comparée aux résultats de l'étude de base de 2014 réalisée dans les 30 nouvelles communes. Cependant, l'absence de certains indicateurs (Indicateurs de résilience et les indicateurs mondiaux de CARE International) dans l'étude de base de GEWEP II constitue une limite dans la comparaison entre les deux études. Cette évaluation finale a profité pour collecter et traiter les informations relatives aux indicateurs de résilience et mondiaux de CARE International.

1.3 Structure du rapport

Le rapport est structuré comme suit :

- Premièrement, le rapport comprend une introduction avec une brève description du contexte et de GEWEP II, y compris la théorie du changement. L'objectif, les limites de l'étude ainsi que la structure du rapport sont également présentés.
- Deuxièmement, le rapport présente la méthodologie de l'étude.
- Troisièmement, le rapport présente les principaux résultats de l'étude. Les résultats sont structurés en fonction des domaines d'intervention thématiques du GEWEP II. Enfin, les leçons apprises sont présentées avant la conclusion et les recommandations.

2 Méthodologie

La démarche méthodologique a consisté à faire une étude à la quantitative et qualitative. Cette mission a été réalisée à travers une approche participative impliquant toutes les parties prenantes du projet. Les différentes étapes clés du processus de l'évaluation sont (1) la phase préparatoire, (2) la phase de collecte des données et d'analyse des données et (3) la phase de traitement et d'analyse des données.

2.1 Zone d'étude

Cette évaluation finale a été réalisée dans les zones d'intervention du projet à savoir les régions de Ségou, Mopti et Tombouctou. Cette deuxième phase du projet (2016-2019) couvre 30 communes supplémentaires dont la répartition par région est la suivante :

Tableau 1: Zone d'intervention du projet

Régions	Cercles	Nombre de nouvelle Commune	Nombre de village
Ségou	Niono	2	34
	Ségou	8	112
Sous total		10	146
Mopti	Bandiagara	6	104
	Bankass	1	17
	Djenne	1	6
	Mopti	2	15
Sous total		10	142
Tombouctou	Diré	6	54
	Goundam	1	4
	Niafunké	3	36
Sous total		10	94
Total		30	382

2.2 Echantillonnage

2.2.1 Taille de l'échantillon

A) Volet Quantitatif

Pour l'étude quantitative, la taille de l'échantillon de l'étude est déterminée par la formule suivante :

$$n = D * (Z_{\alpha} + Z_{\beta})^2 \left[\frac{P_1(1-P_1) + P_2(1-P_2)}{(P_1 + P_2)^2} \right]$$

Où :

- n = taille minimum de l'échantillon par série d'enquêtes ou groupe de comparaison ;
- D² = effet du plan expérimental (la valeur standard de D est de 2)
- P1 = Niveau estimé d'un indicateur mesuré en tant que proportion au moment de la première enquête ;
- P2 = Niveau escompté de l'indicateur, soit à une date future ou pour la région du projet pour que la variation (P2-P1) soit la taille de l'ampleur du changement que l'on souhaite mesurer ;
- Z_α = Z alpha est le score-Z correspondant au degré de confiance avec lequel on voudrait être en mesure de conclure qu'un changement observé de taille (P2 - P1) ne serait pas arrivé par hasard ;
- Z_β = Z bêta est le score-Z correspondant au degré de confiance souhaité pour être certain d'observer un changement (P2-P1) s'il est effectivement survenu.

Cette formule est utilisée pour calculer la taille de l'échantillon pour les indicateurs exprimés en tant que pourcentage ou proportion. Elle est recommandée dans les méthodes d'évaluation d'impact. En faisant l'hypothèse d'une augmentation moyenne des indicateurs de 10 points de pourcentage en passant de P1=50% à P2=60% et en utilisant les paramètres standards du niveau de signification de 95% et puissance de 80%, on choisit les valeurs pour alpha (α) = 1,645 (pour un test unilatéral) et bêta (β) = 0,840, la taille de l'échantillon estimée est d'environ 607 ménages. En faisant l'hypothèse de 10% de taux de non réponse, la taille finale de l'échantillon est de 667 ménages.

Tableau 2: Estimation de la taille de l'échantillon

D	2,0
P1	0,5
P2	0,6
alpha	1,0
beta	0,8
Zalpha	1,65
Zbeta	0,84
Taille de l'échantillon	606,81
Prévision non réponse	60,7
Taille totale de l'échantillon	667

²Dans une enquête sur grappe pour déterminer l'effet du plan expérimental, Katz (AJCN, 1995 Jan ; 61(1) :155-60) découvrait que l'effet va de 0,44 à 2,59. L'utilisation de D=2,0, est donc conservative.

Cette étude a utilisé un plan de sondage à deux degrés dont l'unité primaire est le village et l'unité secondaire, le ménage. Au sein de chaque ménage, un homme et une femme de 15 à 49 ans ont été enquêtés en plus du questionnaire ménage.

- Concernant la sélection des cercles, l'étude a été réalisée dans 7 cercles sur un total de 9 cercles d'intervention du projet initialement. Cependant à cause de l'insécurité et l'inaccessibilité géographique, l'étude n'a pu être réalisée dans 2 cercles à savoir les cercles de Niafunké et de Djenné.
- Concernant la sélection des communes, 5 communes sur 10 ont été enquêtées dans chaque région. Ainsi 15 communes ont fait objet de l'études sur les 30 communes. La répartition de ces 15 communes par cercle est faite proportionnellement à la répartition de l'ensemble des communes (30 au total) d'intervention du projet.

Tableau 3: Répartition des communes enquêtées par cercle et par région

Régions	Cercles	Nombre de nouvelle Commune	Nombre de communes prévues	Nombre de communes enquêtées
Ségou	Niono	2	1	1
	Ségou	8	4	4
	Total	10	5	5
Mopti	Bandiagara	6	2	3
	Bankass	1	1	1
	Djenne	1	1	0
	Mopti	2	1	1
	Total	10	5	5
Tombouctou	Diré	6	3	3
	Goundam	1	1	2
	Niafunké	3	1	0
	Total	10	5	5
Total		30	15	15

La sélection des communes à enquêter a été faite de façon aléatoire au niveau de chaque cercle. Le tableau ci-dessous présente les communes enquêtées par cercle et par région.

Tableau 4: Répartition des communes enquêtées par cercle et par région

REGION	CERCLE	COMMUNE
MOPTI	BANDIAGARA	DOUCOMBO
		PIGNARIBANA
		SOROLY
	BANKASS	KOULOGON HABE
	MOPTI	MOPTI
SEGOU	NIONO	SIRIBALA
	SEGOU	BOUSSIN
		DIGANIDOUGOU
		DIOUNA
		KONODIMINI
TOMBOUCTOU	DIRE	BINGO
		HAIBONGO
		KIRCHAMBA
	GOUNDAM	KANEYE
		TELE

- En ce qui concerne la sélection des villages, au niveau de chaque commune échantillonnée, deux (2) villages ont été enquêtés parmi lesquels le chef-lieu de la commune et un autre village choisi de façon aléatoire en tenant compte des contraintes sécuritaires et d'accessibilité géographique. Au total 30 villages ont été enquêtés.

B) Volet Qualitatif

L'étude quantitative a été complétée par une étude qualitative. Deux méthodes d'études qualitatives ont été utilisées à savoir :

- Les entretiens individuels approfondis et ;
- Les Focus Group Discussions (FGD).

Tableau 5 : Echantillon qualitatif

REGION	Cercle	Commune	Guide Indicateurs Globaux	FGD/V SLA	FGD/ hors VSLA	Guides Principes	Histoires de vie	Couple modèle
TOMBOUCTOU	Goundam	Kanèye	1	1	1	1	2	0
		Télé	1	1	0	1	1	0
	Diré	Haïbama	1	1	0	1	1	0
		Kirchamba	1	1	0	1	1	0
		Binga	1	1	0	1	1	0
MOPTI	Sévaré	Bamako coura	4	1	1	3	1	1
	Bandiagara	Pignari Bana	4	1	0	4	1	1
		Soroly	4	1	0	4	1	1
		Doucombo	3	1	0	1	1	1
	Bankass	Koulogon Habé	4	1	1	4	1	1
SEGOU	Segou	Konodimini	3	1	0	2	0	1
		Boussin	3	1	1	2	0	0
		Diouna	0	1	1	1	1	1
		Diganidougou	3	1	1	4	1	0
	Niono	Siribala	4	1	1	0	0	1
TOTAL			37	15	7	30	13	8

Au total, 22 focus groupes ont été réalisés dont 15 pour les femmes VSLA (15-49ans) et 7 pour les femmes non VSLA.

Par ailleurs, 88 entretiens individuels ont été réalisés répartis comme suits:

- 37 entretiens à partir du guidesur les indicateurs globaux du projet;
- 30 entrétiens à partir du guide portant sur les «six principes programmatiques de CARE»;
- 13 entretiens sur l'histoire de vie et ;
- 8 entretiens auprès des couples modèles.

2.2.3 Sélection des répondants

Pour le volet quantitatif, la méthode par prorata (répartition proportionnelle à la taille totale des ménages) donne une dispersion très élevée de la taille de l'échantillon par commune. Pour pallier cette situation, un nombre constant de 22 ménages a été enquêté dans chaque village. La sélection de ces 22 ménages par villagea étéfaite de façon aléatoire.

Tableau 6: Taille de l'échantillon prévue et taille obtenue de l'enquête auprès des hommes et des femmes

Région	HOMME			FEMME		
	Taille prévue	Taille obtenue	Taux de couverture	Taille prévue	Taille obtenue	Taux de couverture
Ségou	220	212	96,4%	220	210	95,5%
Mopti	220	214	97,3%	220	219	99,5%
Tombouctou	220	243	110,5%	220	197	89,5%
Total	660	669	101,4%	660	626	94,8%

De façon générale, le taux de couverture est de 101,4% pour les hommes et de 94,8% pour les femmes en ce qui concerne le questionnaire individuel. Le taux de couverture pour le questionnaire ménage est de 95,8%.

Pour le volet qualitatif, des entretiens individuels ont été réalisés auprès des :

- Elus communaux ;
- Représentant de service technique ;
- Chefs traditionnels ou chefs religieux ;
- Partenaire opérationnel ;
- Fournisseurs de services financiers-secteur privé et ;
- Modèles de couple

Des focus groupe de discussion ont été réalisés auprès des femmes VSLA et des femmes non VSLA.

2.3 Collecte des données

2.3.1 Techniques de collecte de données

Deux types de questionnaires ont été utilisés pour le volet quantitatif à savoir le questionnaire ménage adressé au chef du ménage et le questionnaire individuel adressé aux hommes et aux femmes. La technique de collecte de données utilisée est l'enquête par questionnaire physique.

Pour le volet qualitatif, plusieurs guides ont été utilisés notamment les guides d'entretiens pour les focus groupes de discussion, les entretiens avec des informateurs clés, les changements les plus significatifs et le parcours de vie. Les interviews ont été enregistrées avec les dictaphones. En plus de ces enregistrements, des notes ont également été prises lors des entretiens.

2.3.2 Période de collecte des données

La collecte des données a eu lieu du **03 au 20 Septembre 2018** dans les régions concernées. La collecte des données a été assurée par les enquêteurs recrutés par DD Conseils. La formation s'est étalée sur trois jours et a porté sur la méthodologie et l'utilisation des outils de collecte (quantitatifs et qualitatifs). Au cours de cette formation, les outils ont été parcourus afin d'expliquer les différentes questions et filtres. Toutes les questions ont été traduites en Bambara lors de la formation. Chaque enquêteur a participé à des jeux de rôle afin de lui permettre de mieux assimiler l'administration des outils. Ces jeux de rôle ont permis à l'équipe responsable de la formation de donner des astuces pour une bonne administration des outils de collecte.

L'équipe de DD Conseils a donné un appui technique durant toute la collecte en résolvant les problèmes rencontrés sur le terrain, notamment avec les modifications apportées à l'échantillon.

2.3.3 Défis lors de la collecte des données

Cette collecte de données a été réalisée dans un contexte un peu particulier. En effet, la période de collecte a coïncidé avec la saison de pluies. Les ménages et les femmes à enquêter étaient principalement occupés par les activités agricoles. A cause de la pluie, les routes étaient dégradées et certaines zones étaient difficilement accessibles. A cela, s'ajoute les défis sécuritaires dans certaines zones du nord et du centre. Toutefois, les équipes de collecte des données ont pu surmonter ces difficultés grâce à l'implication des autorités locales et des représentants de CARE et de ses partenaires dans les différentes localités.

2.4 Considérations éthiques

Les enquêteurs se sont adressés aux personnes cibles des deux volets de l'étude (quantitative et qualitative). Le formulaire de consentement des participants à l'étude fournissait des informations sur le but de l'étude, les procédures de l'enquête, les risques potentiels, les avantages, la longueur de l'entrevue et la confidentialité des informations fournies. Les cibles ont été informées de leur droit de renoncer à leur participation à l'enquête à tout moment ou pour toute raison quelconque sans sanction ni pénalité. Le formulaire de consentement libre et éclairé a été expliqué en intégralité par les enquêteurs. Après l'obtention verbale du consentement libre et éclairé de chaque cible les enquêteurs ont signé et daté le formulaire. Aucun cas de refus de participation à l'étude n'a été signalé, donc toutes les personnes touchées ont acceptées de participer volontier.

2.5 Saisie et nettoyage des données

Le logiciel CSPRO a été utilisé pour la saisie des données quantitatives. Le logiciel SPSS a permis de les apurer et de les analyser. Le nettoyage des données s'est déroulé concomitamment avec l'analyse. Des matrices d'exploitation ont été créées sous Microsoft Excel pour saisir les données qualitatives. Leur synthèse a permis de procéder aux analyses appropriées.

2.6 Analyse des données et rédaction du rapport

L'analyse des données a été faite via le logiciel SPSS qui a permis d'effectuer la tabulation des données et les graphiques de représentation. La rédaction du rapport a été à l'image du canevas de rapportage fourni par CARE Norvège à travers CARE Mali. Après la production d'un 1er draft de rapport, l'équipe du projet a formulé des observations sur la forme et le fond du rapport. Toutes les observations ont été prises en compte afin de produire la version finale du rapport d'évaluation de GEWEP II.

3 Résultats

3.1 Caractéristiques sociodémographiques

► Caractéristiques sociodémographiques de la population des zones d'intervention du projet

Les résultats de l'étude mettent en exergue que les hommes (52,8%) sont majoritaires par rapport aux femmes (47,2%) dans l'ensemble des zones d'intervention du projet. L'analyse par région révèle le même constat. La population enquêtée est essentiellement jeune avec un âge moyen de 26,9 ans. Un peu plus de la moitié (53,4%) de cette population a un âge compris entre 0 et 25 ans. La majorité (59,3%) des personnes enquêtées n'ont aucun niveau

d'instruction contre 34,6% pour le niveau primaire et 6,1% ont au moins le niveau secondaire. Cette tendance est respectée dans toutes les régions.

L'agriculture constitue la principale source de revenus de la population des zones d'intervention du projet. En effet, 41,9% de la population mènent les activités agricoles. Les résultats montrent également qu'une proportion de 17,2% ne mènent aucune activité. Environ 14% de la population de la zone d'enquête font le commerce comme occupation principale. Les salariés/fonctionnaires ne représentent que 1,3%.

La majorité des habitants de la zone d'intervention du projet (zone de l'enquête) est mariée (77,1%) contre 22,9% de célibataires. On note qu'environ 20,8% de la population sont mariés à l'état civil contre 56,30% pour le mariage traditionnel ou religieux.

L'émigration n'est pas un phénomène fréquent dans la zone d'intervention du projet. En effet, près de 9 personnes sur 10 (88,8%) n'ont pas connu d'émigration au cours des 12 derniers mois. La même situation est observée dans toutes les régions concernées.

Les activités génératrices de revenus (AGR) dans la zone d'intervention sont menées par plus de la moitié de la population avec une proportion de 59,0%.

Au total, sur les 626 femmes enquêtées, 413 ont déclaré appartenir au groupement des femmes MJT, soit 66%.

► **Caractéristiques des ménages enquêtés**

La quasi-totalité (94,1%) des ménages sont dirigés par des hommes. Cette prédominance serait due au poids de la culture africaine et malienne en particulier qui veut que l'homme soit le chef de ménage. Ce sont également les vieilles personnes (Age moyen = 50 ans) qui sont à la tête de ces ménages. Elles dirigent des ménages d'une taille moyenne de 6 personnes. Il faut signaler qu'un peu moins de la moitié (48,1%) des ménages a une taille moyenne comprise entre 5 et 10 personnes. Le handicap frappe moins les ménages enquêtés. En effet, plus de 8 ménages sur 10 (88,9%) ont déclaré ne pas avoir de personnes handicapées dans leur ménage. Ce même constat est fait par région.

Un peu moins du tiers des chefs de ménage (30,8%) dans l'ensemble des zones d'intervention du projet est alphabétisé. Un peu plus de la moitié (50,5%) des ménages enquêtés ont bénéficié des interventions du projet PEF-GS du CARE. Ces ménages ont bénéficié des formations/sensibilisations (41,4%), de l'investissement (30,5%), et de l'épargne et de crédit (27,1%).

3.2 Domaines thématiques

3.2.1 Renforcement de la société civile

Les changements intervenus dans la capacité des partenaires grâce à l'intervention du projet

Le projet a entraîné des changements importants dans la capacité des partenaires qui ont bénéficié des assistances techniques et de formations sur les concepts de gouvernance, de l'autonomisation des femmes et des thématiques relatives aux genres. Les ONG partenaires et les groupes d'impact prioritaires (MJT et Réseau) et tous les autres acteurs de la société civile impliqués s'investissent actuellement pour garantir les droits fondamentaux des cibles, tel que le droit à l'éducation, à l'alimentation, à la santé sexuelle reproductive tout en cherchant à accroître l'égalité des chances pour tous.

Selon un représentant de l'ONG partenaire YA-G-TU « L'arrivée du projet a permis de notre organisation de réaliser nos rêves, d'atteindre nos objectifs et de réaliser notre vision. Aujourd'hui, notre ONG est reconnus au niveau local, régional et même national. Nous avons notre mot à dire par rapport à tout ce qui concerne l'autonomisation socio-économique et politique des femmes et filles. Notre grande satisfaction émane du fait que actuellement nous voyons des femmes, jadis très pauvre, mener des activités commerciales florissantes grâce à l'approche MJT. Nous voyons des femmes ne pouvant pas parler dans les petits groupes de femmes prendre la parole au grand public et s'exprimer clairement. C'est une fierté pour nous de voir ces femmes là conseiller communale, leader communale, candidates aux élections législatives, etc. Grâce au projet PEF-GS, nous sommes des acteurs incontournables, ce qui nous permet de mobiliser d'autres fonds au niveau d'autres partenaires techniques et financiers pour l'insertion socioprofessionnelle des femmes et filles et des questions de prévention, protection et gestion des cas des violences basées sur le genre et autres. Le partenariat avec CARE à travers ce projet est salutaire pour nous, organisation de la société civile».

Les changements intervenus dans la capacité des réseaux de femmes grâce à l'intervention du projet

Le projet a entraîné des changements notoires dans la capacité des réseaux de femmes. En effet, grâce au projet, les réseaux de femmes sont capables d'aller faire le plaidoyer seul. Ils peuvent également aller chercher des financements externes en cas d'appel à proposition. Ils arrivent à épargner et à faire beaucoup d'activités génératrices de revenus et même des microfinances. Les réseaux des femmes sont plus capables de surmonter les crises économiques grâce à leurs caisses de cotisations ainsi que les banques de céréales. Selon les propos de l'Imam de Diganidougou : « *Grace à l'intervention du projet, toutes les femmes sont liées les unes aux autres car le réseau a uni les femmes des différentes localités. Elles sont toutes entreprenantes en matière de commerce et de culture maraîchère* ».

L'illustration de l'équipe de Kalibombo, village situé dans la commune de Doucombo à 5 km de Bandiagara, chef-lieu du Cercle. Les activités dont les populations du village ont bénéficié du projet sont entre autres la mise en place de deux groupes MJT et d'un groupe CJT (Groupe d'homme), la mise en place d'un réseau villageois, l'appartenance du villageois au réseau communal de Doucombo, l'obtention d'une subvention de PEF-GS à hauteur de 651 500 FCFA pour la constitution d'une banque de céréales avec une contribution des membres du réseau à hauteur de 34 500 FCFA, la mise en place d'un comité VBG de 15 membres dont 3 femmes, la formation en alphabétisation avec la participation de 20 auditrices et un paquet de renforcement des capacités lors des fora et formations: approche MJT, la gestion d'entreprise, formation des adolescents sur les droits sexuels et reproductifs, le genre, formation des membres du comité VBG sur les VBG, mariages précoces/ et ou forcés, le planning familial, la nutrition, la représentativité des femmes aux prises de décisions, sensibilisation de l'importance de l'éducation des filles, l'adhésion du réseau à un système de mutualité...

Ce qui ont permis d'améliorer la mobilisation sociale par la participation et intervention des femmes aux réunions, leur implication dans les prises de décisions : maris et femmes décident ensemble du mariage et de l'éducation de filles, l'instauration de l'écoute active et le dialogue

dans le ménage, l'adoption des méthodes de planning familial pour l'espacement des naissances.

Certains hommes ont affirmé qu'ils ont quitté la boîte de l'homme en adoptant un comportement de la masculinité positive car aujourd'hui ils acceptent de revenir sur certaines décisions.

Un autre aspect important et non des moindre est la prise de conscience de la population par rapport au mariage précoce (un adolescent a été faire la restitution de la formation reçue à sa mère en la parlant des conséquences du mariage précoce), la compréhension de l'importance de l'éducation des filles qui a permis aux femmes de s'impliquer dans ce domaine pour la rétention des filles à l'école.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'avant le projet, les femmes ne participaient pas aux réunions, Les hommes étaient hostiles à la participation de leurs femmes aux réunions/ rencontres publiques. Il n'y avait pas de dialogue de couple et de communication dans le ménage, l'avis des femmes n'était considéré dans la prises de décisions comme par exemple le mariage des filles, les filles ne pouvaient pas suivre les cours à cause de la surcharge des mères qui les utilisaient dans les travaux ménagers, l'analphabétisme des membres jouait sur les rendements et il y avait trop de grossesses rapprochés.

De nos jours avec l'accompagnement de PEF-GS, les femmes ont la capacité de mobilisation des ressources financières. Elles sont impliquées dans les instances et prises de décisions à plusieurs niveaux (Mairie, Comité de Gestion Scolaire, Association de Santé Communautaire, etc.) L'espacement des naissances est accepté par tous. La communication et l'entente s'est instaurée dans les foyers. Les femmes sont convaincues de l'importance de l'éducation des enfants, beaucoup savent écrire et lire leur nom et peuvent suivre les pesées à la balance, acceptent de prendre la parole en public. Suite à l'insuffisance des salles de classes, la population a construit des classes en pailles.

Bien que la population a apprécié l'apport du projet en terme de développement dans leur communauté, elle recommande de tenir compte du moment propice pour l'alphabétisation (Mars-Mai) en lieu et place de la période habituelle (Mai-Juillet) ; de doter leur centre alphabétisation en tables bancs, livrets pour les auditrices, bureau et chaise pour le formateur, d'appuyer l'école pour l'obtention d'une cantine scolaire et construction des salles de classe, d'appuyer le village à avoir un moulin et un point d'eau potable pour alléger la corvée des femmes et d'augmenter la capacité de céréales par une autre subvention.

3.2.2 Empowerment Economique

Les questions relatives à l'autonomisation économique des femmes sont au centre des préoccupations des autorités et des ONG exerçant au Mali. Le projet PEF-GS a fait plusieurs interventions dans ce sens. Grâce au projet PEF-GS, les populations dans les zones d'intervention du projet mènent plusieurs activités génératrices de revenus. Une partie des produits issus de cette activité est utilisée dans la nutrition des ménages. Après chaque démonstration, les femmes procèdent à une duplication au sein de leur ménage au bénéfice des enfants. Les femmes respectent les techniques appropriées en matière d'allaitement exclusif au sein. Les femmes du réseau ont initié la Banque de céréale pour assurer la sécurité

alimentaire dans le village en période de soudure, éliminer la pratique qui consiste à laisser les femmes émigrées vers les zones de forte récolte, assurer la disponibilité de la céréale, accéder à la céréale à un prix raisonnable pendant les périodes de soudure et assurer la bonne nutrition des femmes en âge de procréer et des enfants de moins de 5 ans. Les femmes ont reçu des magasins de stockage grâce à l'appui des hommes. Le constat a été qu'avant le projet les femmes du village étaient financièrement démunies occasionnant la faim et les problèmes sanitaires dû à l'éloignement du centre de santé du village. Il y avait la méfiance entre les hommes et leurs épouses, un manque de considération pour les femmes parce qu'elles n'étaient pas impliquées dans la prise de décision. Le nombre des enfants malnutris était considérablement élevé par ignorance.

Selon le Maire de Mopti : « Dans notre commune, les femmes sont autonomes sur le plan économique. Par exemple, beaucoup de femmes achètent des sacs de riz pour les revendre en détails. Elles utilisent ces bénéfices pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs ménages ».

D'après le Maire de Doucombo : « Nos femmes ont reçu beaucoup de formations grâce au projet Maya-Danbé. Elles sont autonomes. Par exemple, dans notre village, il y a une femme dénommée Korka qui maîtrise bien les techniques de gestion des entreprises et elle partage son savoir-faire avec les autres femmes de la communauté ».

D'après l'Imam de Diganidouyou : « L'autonomisation des femmes est renforcée dans la mesure où nous les voyons s'occuper de certaines dépenses qui étaient attribuées à nous les hommes. A titre d'exemple, mes femmes ont décidé de prendre en charge les frais de condiments ».

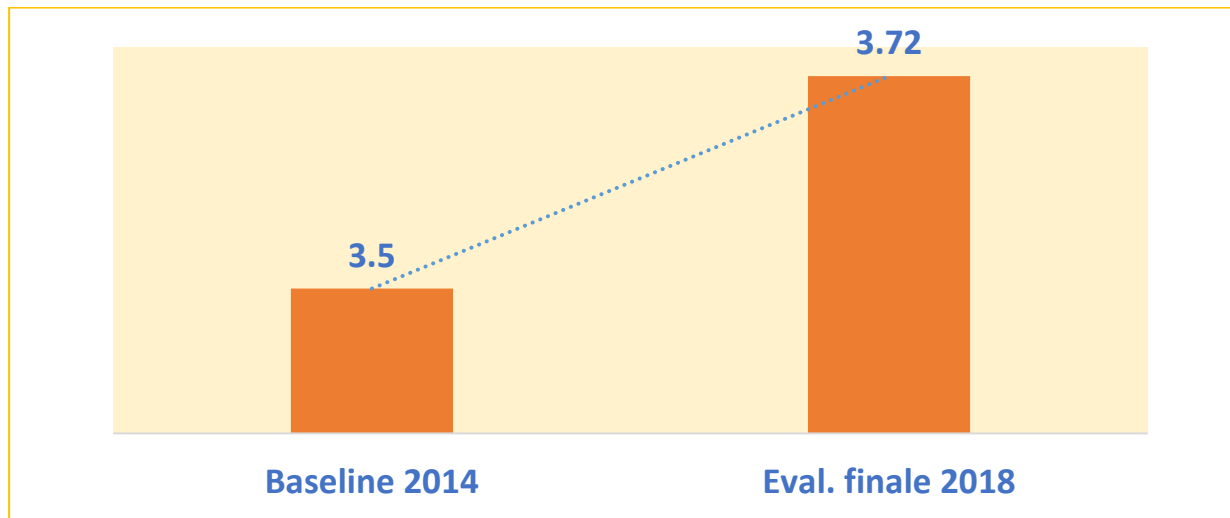
Un autre témoignage d'un couple modèle « J'ai été impliquée dans le programme Maya Dambé grâce à mon mari. Nous avons mis en place un groupement de " Tontine ". Depuis que nous avons commencé le programme Maya Dambé, nous avons tiré beaucoup d'avantages. Autrefois, nous prenons du crédit difficilement remboursable. Le projet à travers ses interventions nous a donné des idées, des formations sur l'emprunt, le remboursement et la gestion des caisses. Maintenant, certaines femmes empruntent 15 000 FCFA, d'autres 100 000 FCFA dans notre caisse. Elles travaillent et les remboursent ».

3.2.2.1.- Attitudes des femmes à leur propre sécurité économique

Cette section présente les attitudes des femmes concernant leur propre sécurité économique. L'échelle de Likert³ a été utilisée pour appréhender l'opinion des femmes. Sept sous-questions relatives à la sécurité économique ont été posées aux femmes (cf. questionnaire individuel en annexe). La sécurité économique des femmes a été mesurée sur les aspects suivants: rôle d'une femme dans la famille, droit d'étude d'une femme, droit de travail d'une femme en dehors de la maison, possession et le contrôle des biens par une femme, etc. Un indice composite (moyenne pondérée) de l'ensemble des sept questions posées a été calculé pour résumer l'attitude des femmes à propos de leur propre sécurité économique. Un score élevé signifie une attitude plus favorable tandis qu'un score faible traduit une attitude défavorable des femmes vis-à-vis de leur sécurité économique.

³1=Fortement en désaccord, 2=En désaccord, 3=Ni accord, ni désaccord, 4=En accord, 5=Fortement en accord

Graphique 1: Attitudes des femmes à leur propre sécurité économique entre 2014 et 2018



Globalement, les résultats montrent des changements d'attitudes des femmes concernant leur propre sécurité économique. L'analyse comparative des résultats avec l'étude de base de 2014 montre des changements d'attitudes positives à travers le score moyen qui est passé de 3,5 en 2014 à 3,72 sur 5 en 2018. A l'instar des femmes, le score moyen en faveur de l'attitude des hommes face à la sécurité économique des femmes tourne également autour de 4 sur 5 par item. Toutefois, il est relativement inférieur à celui des femmes (3,65 sur 5 contre 3,72 sur 5 pour les femmes). Le score moyen des hommes est passé de 3,42 en 2014 à 3,65 sur 5 en 2018.

Par ailleurs, à l'issue des discussions de focus groupe, les femmes ont de plus en plus signalées qu'elles ont eu accès à des marchés pour la commercialisation de leurs produits. Il faut souligner que l'autonomisation économique des femmes a été renforcée particulièrement à travers la composante Entrepreneuriat Féminin. Cette composante du projet favorise l'émergence des femmes leaders dans la gestion des entreprises. Les femmes sont autonomes dans l'utilisation et la gestion des revenus issus des activités économiques grâce à l'engagement des hommes. Avec la mise en place des groupements MJT, les femmes ont pu avoir directement du crédit dans les caisses d'entraide. Elles utilisent généralement ces crédits pour mener des activités génératrices de revenus (AGR). Par ailleurs, la disponibilité des banques de céréales constitue un grand souffle pendant les périodes de soudure pour les femmes et en particulier les ménages des zones d'intervention du projet. De plus, ces banques contribuent à la réduction des crises et chocs alimentaires. Ci-dessous, quelques encadrés sur l'impact du projet sur la sécurité économique des femmes dans les zones d'intervention du projet.

Selon, une femme VSLA dans la commune de Docoumbo dans le cercle de Bandiagara
« Les changements constatés au niveau des femmes, c'est surtout qu'elles ont appris aujourd'hui à garder une partie de leur revenu perçu des activités génératrices de revenus à la banque. Par exemple, si elles ont 25 000 FCFA, elles déposent 10 000 FCFA au niveau d'une caisse de microfinance ou bien au niveau de la banque ».

Une autre femme VSLA dans la commune de Siribala à Ségou : « Avant l'arrivée du projet, je n'étais qu'une ménagère au foyer sans aucune importance aux yeux de la communauté. Vraiment depuis l'arrivée du PEF-GS, nous nous occupons de nous-même et de toute la famille. Grâce au projet, je participe aux dépenses de la famille avec mon mari, il me respecte même car je contribue beaucoup, je mène mes activités génératrices de revenu et j'ai des bénéfices et j'épargne aussi ».

Les propos du chef de village de Siribala : « Les femmes n'ont plus les mêmes comportements qu'avant ; elles savent épargner et surtout comment gérer leurs épargnent ».

3.2.2.2.- Contrôle de biens par les femmes

Le contrôle de bien par les femmes a été mesuré en demandant aux femmes de mentionner les biens qu'elles possèdent seule ou conjointement ; et de dire si elles peuvent prendre la décision seule ou conjointement d'utiliser ou de vendre ces biens. A cet effet, les informations ont été prise sur la base d'une liste de biens préétablie comme la terre, le bétail, les outils, les équipements électroniques, le mobilier, etc.

La majorité des femmes enquêtées possède au moins un bien. En effet, 77,6% des femmes des zones d'intervention du projet ont affirmé avoir possédé au moins un bien. Il ressort des résultats de l'évaluation qu'un peu plus de la moitié des femmes (56,2%) contrôlent les biens qu'elles possèdent.

Avec le projet, la proportion de femmes contrôlant les biens a presque stagné (une hausse timide) entre l'étude de base de 2014 à l'évaluation finale de 2018 en passant de 56% à 56,2%, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage. Cela pourrait s'expliquer à travers l'organisation de la société malienne, qui veut que la femme demande d'abord l'autorisation de son mari ou des maris avant de prendre une décision importante.

L'analyse détaillée par type de biens montre que 23,2% des femmes possèdent la terre. Une maison/habitation est possédée par 22,7% des femmes. Une proportion de 16% de femmes affirme qu'elle possède une autre maison différente de leurs maisons d'habitation. Plus de la moitié (50,8%) des femmes possèdent des bijoux ou des pierres précieuses contre 48,9% qui possèdent du bétail tel que le mouton, la chèvre, les vaches, les poules, etc...). Environ 31% des femmes possèdent des outils (houes, pompes à eau, des charrues, etc.). Une proportion de 26% de femmes possède au moins un moyen de transports (la bicyclette, la Moto, la voiture, le Charriot, charrette). Un peu moins de la moitié des femmes (44,4%) possèdent au moins un mobilier (lit, matelas, tables, chaises, réfrigérateur, etc.). Environ 41% des femmes possèdent au moins un appareil électronique (téléphone, radio, télé etc.). Pour finir, 42% des femmes ont déclaré avoir posséder de l'argent liquide (épargne, envois de fonds etc.).

3.2.2.3.- Changements dans les politiques/législation/pratique publique promouvoir les droits économiques des femmes

Les politiques publiques au Mali parlent de l'autonomisation économique des femmes et des filles. En effet, elle figure dans le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable CREDD 2016-2018, le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017. Cette problématique de l'autonomisation des femmes et des filles fait partie également des priorités internationales à travers stratégies ou politiques et en particulier les Objectifs de développement durable.

Au niveau national, le CREDD constitue le document de référence en matière de formulation de toutes les politiques économiques, social et culturel. Son objectif est d'impulser un développement inclusif et durable en faveur de la baisse de la pauvreté et des inégalités dans un Mali apaisé et uni afin de rendre possible la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Le projet a rendu visite au réseau des groupes MJT « Venise » de Mopti qui a été créé le 24 septembre 2018 pour voir ce que le projet a fait en termes d'amélioration de pouvoir économique. Il est composé de quatre groupements MJT (Benkadi, Sorofin, Faso kanou et Jolie) de 93 femmes et son siège social dans la ville de Mopti.

Les groupements membres ont été mis en place en avril 2018 et constitué pour la plupart par des femmes qui exercent des activités génératrices de revenus (la vente de céréales, de tissus, de chaussures, de galette, de la restauration, etc.

Avant l'arrivée du projet, Selon les témoignages requis sur place, les femmes du quartier ne se côtoyaient pas et menaient leur AGR sans avoir une idée des recettes ou bénéfices engendrés. Elles n'avaient aucune idée des techniques entrepreneuriales. Elles ne s'entendaient pas très souvent avec leurs maris parce qu'elles ne participaient pas aux dépenses du ménage.

Les appuis du projet en peu de temps concernant le renforcement des capacités entre autres en entrepreneuriat, plaidoyer et négociation sociale, nutrition, SSR, mariage précoce, droits et devoirs, dialogue de couple, VBG, ont favorisé l'atteinte de certains résultats en terme de changement dans les familles, dans les AGR. Ce qui fait que le réseau étant jeune, envisage tout de même de devenir un lead des grands exploitants agricoles, de piscicultures et d'élevage dans la localité.

3.2.2.4.- Succès des activités génératrices de revenus (AGR)

Dans l'ensemble des trois régions enquêtées, plus de six femmes sur dix (62,9%) pratiquent des activités génératrices de revenus (AGR). La pratique des AGR est relativement plus importante chez les femmes VSLA (68,5%) comparativement aux femmes non VSLA (52,1%). Grâce au projet, les femmes mènent des AGR dans les zones d'intervention du projet. Elles affirment avoir fait des bénéfices. Les résultats montrent que le bénéfice annuel moyen est de **76 491 FCFA par femme**.

Lors des différents focus groupes réalisés, les femmes ont montré dans toutes les localités enquêtées que le projet a engendré des changements significatifs dans leur vie. Selon une participante dans la commune de Doucombo à Bandiagara « J'ai eu beaucoup de changement car je trouve de l'argent pour travailler et avec les bénéfices j'achète les habits de mes enfants et je me soigne en cas de maladie sans demander de l'argent à mon mari ».

Selon les propos d'une femme de 45 ans dans la commune de Pignari Bana « Il y a eu beaucoup de changement dans ma vie à l'arrivée du projet. Car avec le projet, je mène mes activités commerciales ce que je gagne, je satisfais mes propres besoins et ceux de mes enfants ».

Une femme dans la commune de Siribala dans la région de Ségou « Grace à ce projet je participe aux dépenses de la famille avec mon mari, il me respecte même car je contribue beaucoup, je mène mes activités génératrices de revenue et j'ai des bénéfices et j'épargne aussi ».

A Siribala, les propos de Korotoumou : « Mon nom est korotoumou, je suis membre des groupements MJT, avant l'arrivée du projet PEF-GS c'est la pauvreté qui régnait dans notre village. La première fois qu'on a mis en place notre groupement ça n'a pas marché, on ne s'attendait pas. Mais après un temps il y'a 3 ans de cela on a formé un nouveau jusque-là ça va. Maintenant je vends des tomates je les cultive. J'obtiens des bénéfices. Je fais toutes mes petites dépenses sans l'aide de personne. Si j'ai besoin d'argent, je l'obtiens dans mon groupe. Merci beaucoup au projet PEF-GS.

Un membre du réseau des femmes dans la commune de Diouna : « Je m'appelle Sadio Diallo je fais partie du réseau des femmes de la commune de Diouna. Avant l'arrivée du projet je ne faisais pas d'activité génératrice de revenu. Depuis l'arrivée du projet, nous avons mis en place des groupements pour intégrer. Nous avons pu avoir une banque de céréale qui contribue à l'épanouissement de toutes les femmes du réseau. Grace à ce projet, je mène mes activités. J'ai un frigo pour vendre de la glace, du yaourt mais aussi du jus et ça marche beaucoup. J'arrive à épargner et je parviens à aider mon mari à gérer les dépenses de la famille. Vraiment avec mon mari je ne connais pas de problème, on parle de tout et on vit en harmonie. Dans ma commune je suis une référence pour la plupart des femmes et c'est une fierté pour moi. Vraiment, je ne peux que remercier les gens qui ont mis le projet en place, merci beaucoup pour l'aide qu'il nous apporte à notre communauté ».

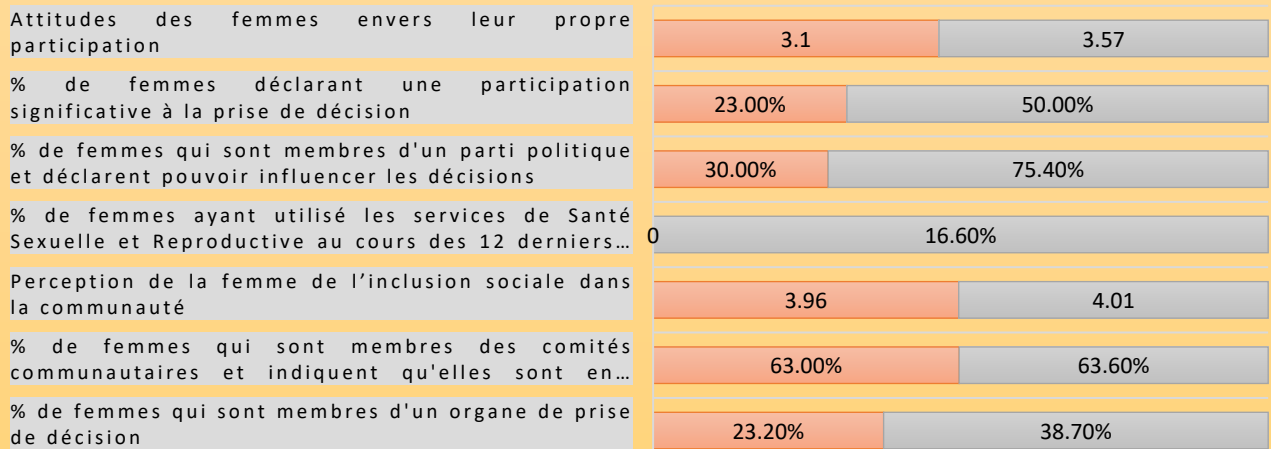
3.2.3 Participation des femmes dans les instances de prise de décisions

Cette section présente les indicateurs relatifs au renforcement de la participation des femmes au processus décisionnel. On note globalement une amélioration de tous les indicateurs.

Graphique 2: Evolution des indicateurs liés à la participation des femmes entre 2014 et 2018

Evolution des indicateurs liés à la participation des femmes

■ Ev. Base 2014 ■ Ev. Finale 2018



3.2.3.1.- Femmes membres d'un organe de prise de décision

Cette section présente la proportion des femmes qui sont membres d'un organe de prise de décision. Les analyses révèlent que les femmes participent de plus en plus aux organes de prise de décisions. En effet, 21,2% des femmes ont affirmé qu'elles sont membres du comité de gestion de l'eau. Elles sont également membres du comité de gestion de l'école/éducation communautaire (16,6%), des associations d'agriculteurs (12,6%), du comité de gestion de la santé communautaire (12,5%), des partis politiques (11%), des associations religieuses (9,6%) et des comités locaux de la paix/dialogue (5,1%). Moins de 5% des femmes sont membres des comités décidant de l'utilisation des terres communautaires.

Par ailleurs, le pourcentage de femmes qui sont membres au moins d'un organe de prise de décision s'élève à 38,7% dans l'ensemble des zones d'intervention du projet.

La proportion de femmes membres d'un organe de prise de décision a connu une augmentation en 2018 (38,7%) comparativement à l'évaluation de base de 2014 où le pourcentage était de 23,2. La situation de 2018 est encore meilleure que celle de l'évaluation finale de la phase I du projet réalisée dans 75 communes avec un pourcentage de 36,5%.

Selon Aïssata Senou, femme veuve MJT de Bandiagara : « J'étais la présidente de la sous-section ADEMA, j'ai participé aux réunions, aux campagnes dans les villages, or en 2009, j'étais membre simple du parti et je ne gagnais que des teeshirts, mais l'expérience de cette activité politique a renforcé ma confiance, mon estime de soi ».

Même si de progrès ont été observé concernant l'implication des femmes dans les instances de prises de décision (38,7%), cette implication n'est pas effective. L'évaluation montre que 61% de femmes ne participent à aucun organe de prise de décision, ce qui est une proportion très élevée.

Ceci interpelle le programme à développer davantage des stratégies de sensibilisation et d'information à l'endroit des femmes MJT afin qu'elles reçoivent des informations sur le

processus de renouvellement des instances de prise de décisions dans la communauté ; aussi, il doit mettre à échelle l'approche *homme engagé* pour amener les hommes dans leur majorité à changer de comportement par rapport à l'implication des femmes dans les prises de décision.

3.2.3.2.- Influence des comités

Les femmes participent à la vie communautaire. De plus en plus, les femmes développent des capacités de négociation pour s'imposer dans les organes de prise de décision. Globalement, la proportion de femmes en mesure d'influencer les décisions est de 63,6% selon les résultats de l'évaluation de 2018.

De façon spécifique, une proportion de 62,4% des femmes membres de comité de gestion de l'eau sont en mesure d'influencer les décisions. Environ 57,7% des femmes sont capable d'influencer les comités de gestion de l'école/éducation communautaire. Aussi, 71,8% de femmes sont en mesure d'influencer les comités de gestion de la santé communautaire. La majorité des femmes influence également les associations d'agriculteurs (67,1%) et de parti politique (75, 4%). Au fait, de plus en plus, elles développent des capacités de négociation pour s'imposer dans la politique. Elles affirment ne plus voter par suivisme mais votent aujourd'hui selon la prise en compte de leurs besoins par les candidats. Aussi, elles affirment conditionner leurs votes aux candidats à être inscrites sur les listes électorales lors des élections.

Le niveau d'influence des femmes dans les instances de prise de décision a légèrement augmenté en passant de 63% lors de l'étude de base de 2014 à 63,6% en 2018, soit une augmentation de 0,6 point de pourcentage. Tandis que l'influence des femmes dans les partis politiques a connu une forte augmentation en passant de 30% en 2014 à 75,4% en 2018.

3.2.3.3.- Perception des femmes de l'inclusion sociale

La perception des femmes de l'inclusion sociale dans la communauté est renforcée avec l'arrivée du projet. De plus en plus les femmes ont un bon réseau social dans la communauté. Elles participent ou assistent aux activités des associations, des événements communautaires. Elles sont également soutenues par la communauté en cas de chocs ou de crises. Aussi, elles sont mieux traitées avec respect dans la communauté.

Dans l'ensemble, on constate que la majorité des femmes a une bonne appréciation de leur inclusion sociale dans la communauté. Le score moyen de l'inclusion sociale est de 4,01 sur 5 au niveau des 3 régions enquêtées. En comparaison avec l'étude de base de 2014, on note une amélioration de l'inclusion sociale des femmes qui est passée de 3,96 en 2014 à 4,01 en 2018, soit une augmentation de 1,2%. Cette timide augmentation s'explique par le fait que l'inclusion sociale avait atteint un niveau élevé depuis l'évaluation de base.

3.2.3.4- Attitudes des femmes envers leur propre participation

Il s'agit de mesurer l'attitude des enquêtés sur leur participation dans les prises de décision dans les sphères publiques. Pour cela, les appréciations des femmes ont été prises sur certaines déclarations caractérisant la participation dont entre autres: la position occupée par la femme dans les organes de décisions, liberté dans l'opinion politique, participation dans les

décisions importantes du ménage, droits de travail et d'étude des femmes. Le niveau d'appréciation se situait dans la fourchette [1-5], où 1=fortement désaccord et 5=fortement d'accord. Pour avoir le niveau global d'appréciation, une estimation du score a été faite en tenant compte de ces déclarations. Le score élevé traduit les attitudes favorables et les scores faibles traduits les attitudes défavorables.

On note globalement que les attitudes des femmes envers leur propre participation dans les sphères publiques sont positives. Les femmes en leur majorité pensent qu'elles doivent être en mesure de se présenter aux élections (communales, nationales). Elles peuvent être chef de l'Etat et elles doivent décider d'elles-mêmes le candidat de leur choix lors des élections sans l'influence de leur mari.

Des changements d'attitudes positifs ont été constatés dans la participation des femmes dans les instances de prise de décisions grâce à l'intervention du projet. En effet, le score moyen global de la participation est passé de 3,10 en 2014 à 3,57 sur 5 en 2018. L'amélioration des changements d'attitudes positives des femmes concernant leur propre participation se chiffre à près de 15,3% d'augmentation entre l'étude de base de 2014 et l'évaluation finale de 2018.

Les aveux de Aïssata Senou, femme veuve MJT de Bandiagara : « J'étais la présidente de la sous-section ADEMA, j'ai participé aux réunions, aux campagnes dans les villages, or en 2009, j'étais membre simple du parti et je ne gagnais que des teeshirts, mais l'expérience de cette activité politique a renforcé ma confiance, mon estime de soi ». Un autre avis en faveur de la participation des femmes : « *Mariam Sinti Goumo membre du réseau villageois de Morikoira : Avant mon mari n'acceptais pas que je participe aux réunions villageoises, mais depuis l'arrivée du projet PEF/GS, j'ai demandé au chef de village de le supplier pour qu'il me laisse intégrer un groupement MJT, il a finalement accepté, donc je me rendais chaque semaine à notre rencontre hebdomadaire. Aujourd'hui grâce au réseau villageois dont je suis secrétaire à l'information j'ai participé à plusieurs fora et ateliers du projet et j'ai compris beaucoup de choses. PEF/GS m'a fait sortir de ma cage et aujourd'hui dans le village je suis parmi celles qui participent aux réunions avec les hommes et je ne me gêne pas pour avancer mes idées. Je suis celle qui se déplace régulièrement en dehors du village (sur Tombouctou et ailleurs) pour les affaires du réseau. Tellement que mon mari a confiance en moi il a l'habitude de m'accompagner lors de mes voyages sur Tombouctou. Donc moi je ne peux que dire un grand merci au projet PEF/GS qui a été mon transformateur, encore merci à PEF-GS* ».

3.2.3.5.- Changement de politique / législation / pratique peut inclure des citations d'entretiens avec des responsables politiques, des organes législatifs

Des études récentes montrent que les femmes maliennes sont présentes dans tous les secteurs de l'Administration Publique et sont plus nombreuses dans des domaines traditionnellement réservés aux femmes tels que la santé, les affaires sociales ou l'enseignement. Cependant elles sont de plus en plus présentes dans les domaines qui étaient considérés comme typiquement masculins tels que l'informatique, l'électronique, le BTP, etc. Leur taux de représentativité a augmenté entre 2000 et 2004 (de 15,3 à 24,5%) et leur effectif progresse dans les hiérarchies supérieures : entre 2000 et 2004, elles ont évolué de 9,6% à 12,0% dans la catégorie des cadres supérieurs contre 90,4% à 88% chez les hommes.

Selon une étude menée par le RECOFEM en février 2006, sous la Troisième République, la femme est plus présente dans les instances de décisions que sous les Républiques précédentes.

Cependant, malgré la volonté politique des autorités, non seulement la parité homme / femme n'est pas encore atteinte mais des perspectives sont loin de se dessiner pour le long terme si l'évolution continue à ce rythme. En effet, les femmes représentent à peine 1% des maires en 2005, soit, sept (7) maires femmes sur 703 ; 6,53% des conseillers communaux, 10% des députés, 18,51% des ministres, 2% des préfets, etc.

La participation politique des femmes et leadership féminin pour l'amélioration des efforts de promotion de l'égalité des chances d'accès des hommes et des femmes aux fonctions électives et nominatives a été légiférée par :

La Loi N°2015-025 du 18 décembre 2015 portant promotion du genre dans les instances nominatives et électives fait l'objet d'une grande adhésion des femmes et des hommes, a procuré un grand respect de la part des partenaires et des amis du Mali à travers le monde.

Aujourd'hui des améliorations ont été constatées dans la participation des femmes au niveau des instances publiques. Par exemple, le nouveau gouvernement du deuxième mandat du président Ibrahim Boubacar Keïta compte au moins 30 % de femmes comme demande les lois.

CARE International au Mali a signé le 09 août 2018 un Protocole d'Accord de Partenariat avec le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Accord dans lequel les deux parties s'accordent de travailler avec les associations et les communautés à la base incluant au « Musow Ka Jiguiya Ton (MJT) pour la promotion du développement en général et l'autonomisation socioéconomique et politique des femmes et des filles dans les communautés cibles à travers le développement des stratégies humanitaires et de développement et en particulier, CARE et le Partenaire vise les actions de plaidoyer et d'influence, la mise en œuvre en commun des programmes pertinents, la documentation des évidences des interventions et leur mise à échelle en vue de multiplier l'impact.

CARE fait partie du Comité National de Suivi de Processus d'Elaboration et d'Adoption de l'Avant-projet de loi portant sur la Prévention, la Répression et sur la Prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre en République du Mali, car CARE a été du début jusqu'à la fin du processus pour avoir financé à travers le projet à hauteur de plus de cinq millions de francs CFA. La remise officielle dudit avant-projet de loi a été faite à Madame Traoré Oumou Traoré, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

CARE est membre du Comité de Coordination et de suivi des actions :

- de la Campagne internationales (Plan, UNFPA, Save the Children, World Vision, Terre des Hommes/Lausanne, OXFAM, RIGHT TO PLAY, IRC etc.),
- des ONGs nationales (AJM , Enda, REFAME, CCNEJ, COMADE, APJEC, AEJT, ASAFA, CESMAC, le Réseau des Communicateurs pour l'abandon de la pratique du mariage d'enfants au Mali etc.),
- Des Ministères (Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et ses rattachés, Ministère des Affaires religieuses et du Culte, Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, Ministère de l'Education Nationale et ses services rattachés,

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique et ses services rattachés, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale),

- De l'UNICEF, l'UNFPA et la MUNISMA.

CARE est également membre de Saving Group Network Mali à travers le PEF-GS pour les aspects d'inclusion financière et assure le leadership qui regroupe entre autres la Fondation Stromme, Plan International au Mali, Oxfam, Mercy Corps, ASSAFE, AMAPROS, YA-G-TU, CAID, ARDIL, Coris bank, Nyèsigiso, Ecobank, BNDA, Ministères de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, de l'Economie et des Finances, des Investissements).

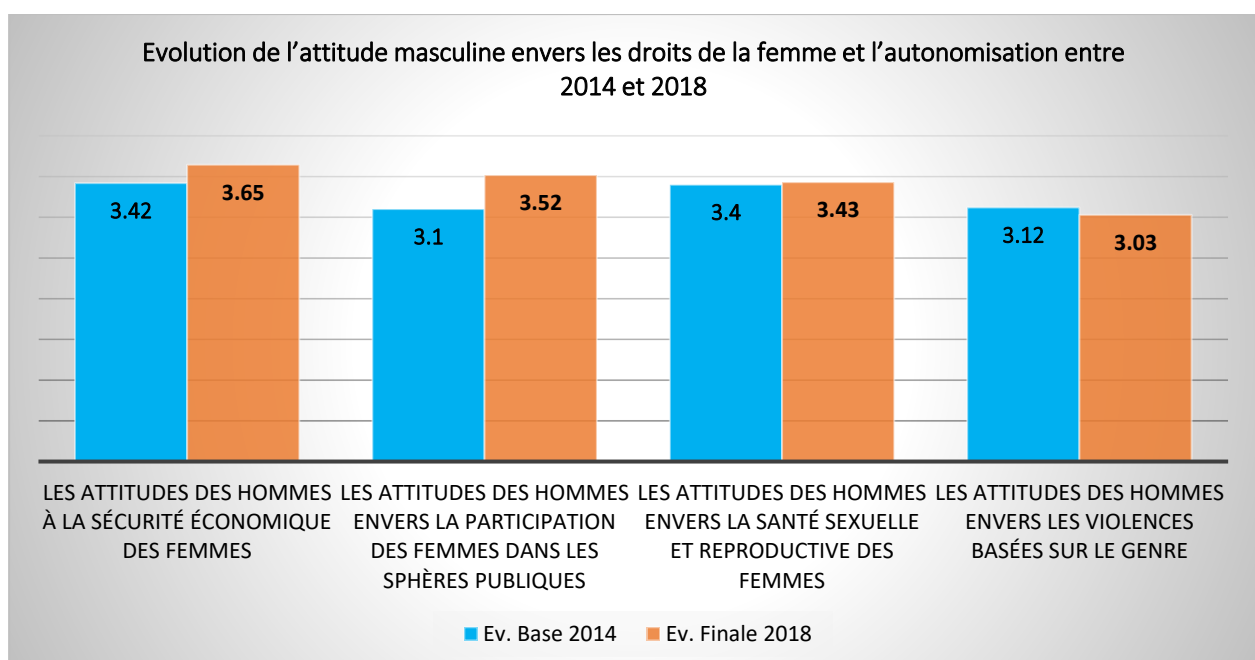
CARE est membre du groupe National de Référence de la Société Civile de l'Initiative Spotlight composé de 6 piliers : Cadres législatifs et politiques, renforcement institutionnel, Prévention de VBG et normes sociales ; Services de qualités et fiables disponibles et Soutenir les OSC, les communautés et les mouvements de femmes, co-piloté par l'Union Européenne et les Nations Unies. CARE figure dans le pilier 6 soutenant les organisations de la Société Civile, les communautés et les mouvements des femmes dont le lead est assuré par Plan International au Mali.

CARE est membre du Sous cluster VBG et du Cluster protection des enfants, un cadre d'échange entre les différents acteurs sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre dont le lead est présentement assuré par le Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille, mais piloté par l'UNFPA.

3.2.4 Attitude masculine envers les droits de la femme et l'autonomisation

A tous les niveaux, on constate une évolution dans les attitudes des hommes. Il importe de préciser que dans le cas des violences basées sur le genre, on note une diminution des violences c'est-à-dire qu'on passe d'un score de 3,12 à 3,03.

Graphique 3: Evolution de l'attitude masculine envers les droits de la femme et l'autonomisation entre 2014 et 2018



3.2.4.1.- Les attitudes des hommes face à la sécurité économique des femmes

A l'instar des femmes, les hommes ont une attitude positive concernant la sécurité économique des femmes. Il apparaît des résultats de l'évaluation, une perception positive des enquêtés sur plusieurs aspects liés à la sécurité économique des femmes, par exemple : droits au travail des femmes en dehors de la maison ; la liberté de mouvement des femmes ; les droits d'héritage des femmes ; et les droits des femmes de posséder et de contrôler les biens. L'analyse des résultats, montre des changements d'attitudes positives des hommes concernant la sécurité économique des femmes. En effet, le score moyen est passé de 3,42 en 2014 à 3,65 sur 5 en 2018, soit une hausse de 6,6%.

3.2.4.2.- Les attitudes des hommes envers la participation des femmes dans les sphères publiques

Les hommes en leur grande majorité affirment que les femmes peuvent : se présenter aux élections, devenir chef de l'Etat tout comme les hommes, choisir leur propre candidat, être en désaccord avec l'opinion politique du mari etc. Le projet a eu un impact positif sur les attitudes des hommes envers la participation des femmes dans les sphères publiques. Le score moyen pour les hommes est passé de 3,10 en 2014 à 3,52 en 2018. L'évolution en termes de pourcentage est de 13,5%.

Les résultats des entretiens qualitatifs avec les hommes engagés confirment ce renforcement de la participation des femmes dans les sphères de prise de décision. Avec le projet, les femmes prennent de plus en plus part aux différentes réunions de la communauté. Certaines femmes représentent leurs villages dans les assembles villageois.

Les propos d'un homme engagé non moins chef de village de Salakoira Binga, « *Nous menons beaucoup d'activités au sein de notre communauté et nous avons commencé à voir les résultats sur nos ménages. Nous avons longtemps écarté les femmes en ce qui concerne la prise des décisions au sein de la famille et de la communauté en croyant qu'un homme ne doit pas partager ses soucis et ses inquiétudes avec les femmes. Tout ce que l'homme fait doit être un secret pour les femmes, c'est cela être homme et être chef de famille. Mais avec les activités du projet, nous sommes en train de comprendre que tout cela n'était qu'ignorance. Depuis que nous avons été formés sur la masculinité, on ne cesse d'être éclairé sur cet aspect.*

En tout cas selon moi, les choses vont bien, car j'échange avec ma femme et mes enfants sur tous les sujets qui concernent la famille. Même quand j'ai des inquiétudes, par rapport à un événement, nous échangeons et je trouve la solution. Cela m'a donc permis de développer ma capacité de gestion de ma famille et d'élargir cette connaissance sur ma gestion du village puisque je suis le chef de village et je suis appelé à gérer beaucoup des situations difficiles. J'ai appris beaucoup des choses avec l'étude sur la masculinité. Par exemple, nous qui sommes dans le Gourma du cercle de Diré sommes très affectés par l'avènement du mouvement islamiste armé, mais nous parvenons à vivre sans être violenter physiquement car nous savons comment se comporter dans des situations pareilles. Les islamistes, quand ils nous convoquent on les écoute très bien et à notre tour nous savons comment agir, car notre seule arme en des situations pareilles est l'écoute active. Et cette écoute active nous l'avons apprise grâce au Projet. Nous sommes en train de l'utiliser comme arme de résistance, sachant bien qu'homme engagé et islamiste ne font pas bon ménage ».

3.2.4.3.- Les attitudes des hommes envers la santé sexuelle et reproductive des femmes

Les hommes pensent de plus en plus que : c'est le couple qui doit décider du nombre d'enfants à avoir et non pas l'homme seulement, une femme peut aller de sa propre initiative au centre de santé et aussi de demander à son mari d'utiliser un préservatif lors des rapports sexuels. Un score quantitatif d'attitudes a été calculé sur la base de plusieurs items relatifs à la santé sexuelle et reproductive. Les résultats montrent qu'entre l'étude de base de 2014 et finale de 2018, l'attitude masculine envers la santé sexuelle et reproductive des femmes n'a pas connu de changement. Elle a stagné à 3,4 sur 5. En revanche, la situation est meilleure chez les hommes qui ont au moins une femme MJT dans leur ménage (score moyen =3,43) comparativement aux autres hommes.

Ainsi, une attention particulière doit être accordée à ce volet dans les nouvelles interventions du projet.

3.2.4.5.- Les attitudes des hommes envers les violences basées sur le genre

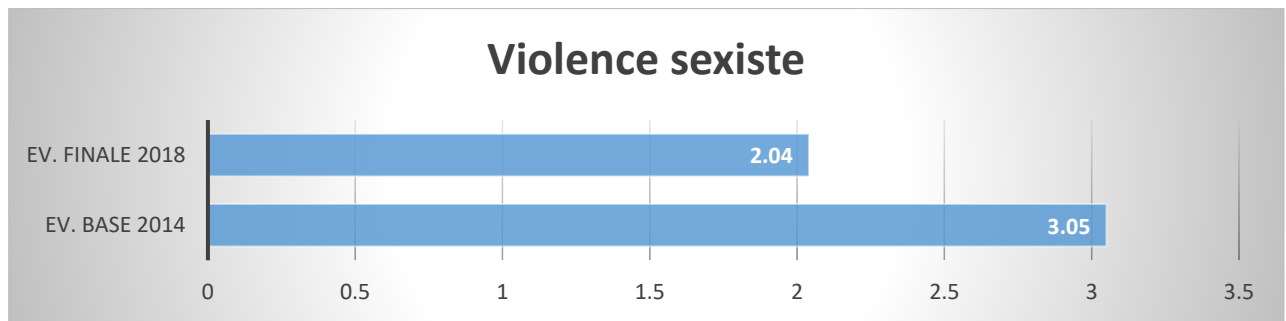
La violence basée sur le genre (VBG) est tout acte qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques aux femmes (ou filles), y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit en public ou dans la vie privée. Cela inclut, sans s'y limiter, les actes abusifs: (a) physique, sexuelle et la violence psychologique au sein de la famille, y compris les coups, l'abus sexuel des enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol marital, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes, la violence non conjugale et la violence liée à l'exploitation, (b), physique, sexuelle et la violence psychologique exercée au sein de la communauté, y compris le viol, les sévices sexuels, harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, la traite des femmes et la prostitution forcée; (c) la violence physique, sexuelle et psychologique, perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle se produise. [Définition tirée de la Déclaration de 1993 sur l'élimination de la violence contre les femmes].

Afin de mesurer les attitudes des femmes et des hommes sur l'exposition des femmes aux violences, il a été demandé au cours de l'enquête leur perception sur certains aspects de la violence comme la résignation des femmes face aux violences, les pratiques de l'excision, le droit au sexe dans les mariages, etc. Un score moyen a été ainsi calculé sur la base de ces différents aspects. A la différence des autres scores moyens, un score moyen **élevé** traduit les attitudes favorables aux violences, c'est à dire les attitudes négatives tandis qu'un score moyen **faible** traduit les attitudes positives, donc une diminution des violences.

Les attitudes des hommes envers la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ont amélioré avec le projet. En effet, le score moyen de l'attitude favorable des hommes envers les VBG est passé de 3,12 en 2014 à 3,03 sur 5 en 2018, soit une réduction de 3,1% des attitudes négatives.

3.2.5.- Violence sexiste est réduite

Graphique 4: Evolution des violences sexiste entre 2014 et 2018



Les attitudes des femmes envers la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ont changé favorablement. En effet, le score moyen de l'attitude favorable des femmes envers les VBG est passé de 3,05 en 2014 à 2,40 sur 5 en 2018, soit une baisse des attitudes négatives de plus de 21,5%.

Selon les femmes des groupes MJT,

Selon une femme VSLA dans le quartier de Bamako Coura à Sévaré : le projet a réalisé d'énormes progrès dans le domaine des VBG. En effet, avant l'arrivée du PEF-GS, il n'existait pas d'organisations communautaires bien structurées et les violences sur les femmes et les mariages forcés ou précoces étaient fréquentes, il n'y avait pas de dialogue dans les couples. L'avènement du projet a permis de mettre en place des organisations communautaires de base (MJT), de former et sensibiliser les femmes sur leurs droits et devoirs, de mettre en place des comités VBG pour pouvoir gérer au niveau locales les cas de VBG signalées. A titre d'exemple : « conflits entre conjoints, mariage forcé, mariage précoce, harcèlement sexuel, violences physiques (Battre sa femme, battre ses enfants), violences émotionnelles (Injures). Une femme à Boussin dans le cercle de Ségou dit : « Avant qu'on ne soit formé, mon mari n'acceptait même pas de prendre l'enfant pour que je me repose. Il ne donnait pas aussi les frais de condiment. Il ne causait même pas avec moi ; il sortait se promener ailleurs. Avec l'intervention du projet à travers la formation, mon mari a changé. Il prend l'enfant quand j'ai trop de travaux domestiques. Il puise l'eau pour moi ; il donne régulièrement les prix des condiments selon ses moyens et je complète si j'en ai ».

Changements dans les politiques / législations / pratiques publiques concernant toutes les formes de violence sexiste (violence domestique, violence sexuelle, mutilations génitales féminines, traite, autres.)

Au Mali, la quasi- totalité des femmes de la moitié Sud du pays sont victimes de l'excision. Selon l'enquête démographique et santé réalisée en 2006, 85,6 % des femmes et des filles âgées de 16 à 45 ans ont déclaré avoir été excisées.

Au Mali, l'article 2 de la Constitution du 25 février 1992 dispose : « Tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la couleur, la langue, la race, le sexe, la religion et l'opinion politique est prohibée.»

Au regard de la Politique nationale relative au genre (PNG), dont la vision est une société démocratique qui garantit l'épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes

grâce au plein exercice de leurs droits fondamentaux égaux, à une citoyenneté active et participative et à l'accès équitable aux ressources, en vue de faire du Mali un pays émergent, fort de sa croissance et fier de ses valeurs de justice, de paix, de solidarité et de cohésion sociale, l'espoir est permis pour les défenseurs des droits humains.

Le Mali a ratifié de nombreux instruments internationaux et régionaux sans émettre de réserve. Il a également entériné plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies telles que la résolution 1325 adoptée en 2000, qui exhorte les États à prendre en compte les préoccupations des femmes dans toutes les étapes du processus de prévention et de résolution des conflits et de maintien de la paix et les résolutions 1820, 1888 et 1889 relatives à la protection des femmes, aux réparations des préjudices subis et à la traduction des criminels devant les juridictions compétentes.

Au niveau des programmes, on note : (i) la réalisation, en 2002, d'une étude sur les violences faites aux femmes au Mali; (ii) le Plan d'action de la Politique nationale de genre du Mali pour 2011-2013, structuré autour de six orientations stratégiques et 19 axes. La violence est insérée dans l'Orientation stratégique N° 1 ; (iii) l'élaboration de la version finale du Plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ; (iv) le Programme national de lutte contre les violences envers les femmes et les filles pour 2011-2013 qui s'articule autour de six résultats.

3.2.6.- Renforcement des droits sexuels et droit à la santé des femmes

Les résultats des interviews qualitatifs denotent une amélioration des droits sexuels et de droit à la santé des femmes. Quelques propos dans ce encadré.

Les propos du chef de village de Konodimini à Ségou: « Le changement est qu'auparavant nos ancêtres prenaient trois à quatre femmes sans aucun moyen; maintenant il est rare de voir ces cas. Les hommes ont compris qu'il faut se limiter au nombre de femmes et d'enfants qu'ils peuvent prendre en charge. Et les femmes et les hommes ont compris qu'il faut espacer les naissances pour leur propre santé ».

Les témoignages de la Chargée de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille à Sévaré: « Ce que j'ai dit, il y a une prise de conscience des deux côtés homme et femme. Les hommes ont compris que la femme n'est pas une rivale mais un complément. Quand une femme a un problème de santé, même l'éducation des enfants est menacée car l'homme seul ne peut pas subvenir au besoin de la famille. Maintenant avec les sensibilisations du projet Maaya danbé il y a une prise de conscience à tous les niveaux ».

3.2.6.1.- Utilisation des services de santé sexuelle et reproductive

La proportion de femmes utilisant au moins un service de santé sexuelle et reproductive au cours des 12 derniers mois est de 28,9%. Par type de services, une femme sur dix (12,8%) a affirmé avoir utilisé les pilules au cours des 12 derniers mois. Environ 15,3% des femmes ont eu recours aux soins et dépistages prénatales. Une proportion de 17,3% des femmes ont été dans un centre de santé (Hopital, cliniques, maternitésetc.). Environ 12,9% des femmes ont effectué des soins et consultations post-natals contre 11% pour les besoins de l'information et counseling.

3.2.6.2.- Satisfactions des services de santé sexuelle et reproductive

La proportion des femmes qui sont satisfaites des services de Santé Sexuelle et Reproductive au cours des 12 derniers mois est de 62,4%. Le niveau de satisfaction a connu une légère

augmentation avec l'arrivée du projet qui est passé de 60,6% lors de l'étude de base en 2014 à 62,4% en 2018, soit une augmentation d'environ 2 points de pourcentage.

3.2.6.3.- Prise de décisions éclairées au sujet de la santé sexuelle et Reproductive

La quasi totalité des femmes enquêtées (92,8%) ont pris des décisions éclairées en matière de santé de la reproduction. Le projet a eu un impact positif sur le volet information. Les femmes utilisent les services de santé. Elles le font sur la base d'une décision éclairée. Le niveau de l'indicateur a presque triplé avec l'arrivée du projet passant ainsi de 33% en 2014 à 92,8% en 2018, soit une augmentation d'environ 60 points de pourcentage.

3.2.6.4.- Attitudes des femmes à l'égard de la santé sexuelle et reproductive

Le score moyen de l'attitude des femmes envers leur santé sexuelle et reproductive est de 3,5 sur 5 en 2018. L'estimation du score moyen montre des changements d'attitudes positives des femmes à l'égard de la santé sexuelle et reproductive. Le score moyen global attribué par les femmes a connu une hausse, c'est à dire il est passé de 3,48 en 2014 à 3,50 en 2018. Tandis que ce score avait stagné chez les hommes.

3.2.6.- Renforcement de résilience

Les chocs ou crises économiques sont qualifié ici par un grand événement non planifié et non anticipé qui nécessite urgemment beaucoup d'argent pour y faire face ou pour s'en remettre. Par exemple, un enterrement, une hospitalisation d'un membre du ménage, un incendie, une sécheresse, etc. L'accent est mis ici sur les événements qui fournissent des chocs économiques urgents et affectent le niveau de pauvreté du ménage.

► Ménages ayant subi des chocs ou crises

Les résultats mettent en exergue qu'environ 6 ménages sur 10 (59,40%) ont subi de chocs ou de crises au cours des 12 derniers mois.

Par ailleurs, un peu plus de 7 ménages sur 10 (70,9%) n'ont jamais subi une grave maladie brusque ou de blessure d'un membre de leur ménage. Un peu plus de 8 ménages sur 10 (80,3%) affirment n'avoir jamais subi de décès brusque d'un membre proche de leur ménage. Il en est de même pour la crise provoquée par la sécheresse, les inondations ou autres catastrophes naturelles avec 55,6%. Environ 84,4% des ménages n'ont pas subi les effets néfastes de la crise provoquée par le conflit armé du Nord ou du centre (vols des biens et équipements, déplacement de leur ménage, etc).

► Capacité des ménages à faire face aux chocs

L'évaluation finale a mesuré la capacité des ménages à faire face aux chocs. Il s'agit des ménages ayant été capable de répondre rapidement aux différents chocs ou crises (payer immédiatement toutes les dépenses) ou ceux ayant pu développer des stratégies adéquates pour faire face à ces crises (utilisation des ressources de la production, utilisation du fond social et utilisation de l'épargne).

La capacité des ménages de faire aux chocs a connu une amélioration entre 2014 et 2018. Le pourcentage est passé de 43% en 2014 à 45,3% en 2018, soit une augmentation de 2,3 points de pourcentages. Toutefois, il faut noter qu'un peu plus de la moitié des ménages dans les

zones d'intervention du projet ne sont pas capables de faire face aux différents chocs ou crises. Des efforts doivent être menés par le Gouvernement et les ONG dans ce sens pour renforcer davantage la capacité des ménages à faire face aux chocs.

► **% de femmes qui doivent vendre des biens pour faire face aux chocs économiques après une semaine ou moins**

Dans l'ensemble, près de 9 ménages sur 10 (89,1%) doivent vendre des biens pour faire face aux chocs. Il en est de même dans toutes les régions concernées. Il ressort de l'analyse que l'utilisation des stratégies principales diffère entre 2014 et 2018. En effet, l'utilisation des ressources/éléments de production comme stratégie principale est de 25,5% par les ménages contre 5,7% en 2014. De même, l'adoption de la stratégie réduction de la consommation et autres stratégies comme principale est passée de 3,4% en 2014 à 9,9% en 2018. Par contre, l'adoption de l'utilisation des biens de production pour faire face aux chocs est passée de 11,3% en 2014 à 17,4% en 2018. Il est important de signaler que l'usage de l'emprunt comme stratégie principale a fortement baissé en passant de 42,9% en 2014 à seulement 16,8% en 2018.

3.3 Indicateurs globaux de CARE

3.3.1 Utilisation active des services financiers

L'étude d'évaluation finale révèle que 30,7% des femmes sont des utilisatrices actives des services financiers au niveau global. Parmi ces femmes utilisatrices des services financiers, 71,9% font recours au service informel tandis que 28,1% des femmes utilisent les services formels. Ce pourcentage d'utilisation des services financiers est de 38,2% chez les femmes VSLA contre 19,8% chez les femmes non VSLA.

3.3.2 Participation financière des femmes au sein des ménages

La majorité des femmes (64,3%) affirme qu'elles sont capables de participer dans les décisions financières du ménage.

3.3.3 Travail domestique et de soins non rémunérés

En moyenne les femmes consacrent environ 8,5 heures par jour pour les travaux domestiques et de soins non rémunérés.

Les femmes (8,5 heures par jour) consacrent plus de temps aux travaux domestiques et de soins non rémunérés que les hommes (5,67 heures par jour).

La durée moyenne consacrée aux travaux domestiques et de soins non rémunérés baisse avec le niveau d'instruction élevé. La durée moyenne par jour est de 7,44 heures pour les personnes sans niveau d'instruction contre 5,5 heures par jour pour les personnes ayant un niveau d'études supérieur.

4 Discussion des résultats

Le projet PEF-GS s'inscrit dans le cadre des orientations des politiques nationales en l'autonomisation des femmes et des filles : le cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable CREDD 2016-2018, le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017. Cette problématique de l'autonomisation des

femmes et des filles fait partie également des priorités internationales à travers stratégies ou politiques et en particulier les Objectifs de développement durables.

Au niveau national, le CREDD constitue le document de référence en matière de formulation de toutes les politiques économiques, social et culturel. Son objectif est d'impulser un développement inclusif et durable en faveur d la baisse de la pauvreté et des inégalités dans un Mali apaisé et uni afin de rendre possible la perspective de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Les différents résultats du projet PEF-GS contribuent fortement à l'atteinte de certains axes du CREDD à savoir le domaine prioritaire 4 : Développement rural et sécurité alimentaire et le domaine prioritaire 10 : « Développement social, Actions humanitaires et solidarité » et l'objectif spécifique 27 : « Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille ».

En effet, l'autonomisation des femmes entraîne une réduction de la pauvreté et engendrerait une croissance économique inclusive et le développement rural et sécurité alimentaire.

Le domaine prioritaire 10 « Développement social, Actions humanitaires et solidarité » et l'objectif spécifique 27 : « Promouvoir l'égalité du genre, l'autonomisation de la femme et l'épanouissement de l'enfant et de la famille » du CREDD permettra de poursuivre plus spécifiquement les Objectifs de développement durable n°1, 2, 3, 4, 5,10 et 16⁴.

Allant dans le même sens, en 2011, dans un document de réflexion sur l'autonomisation des femmes, il est dit que, renforcer l'autonomisation économique des femmes est une condition indispensable à l'instauration d'un développement durable et d'une croissance pro-pauvres et à la réalisation de tous les OMD donc des ODD. En même temps, c'est une question de droits et de la construction de sociétés équitables. Assurer aux femmes un accès plus équitable aux ressources et aux services – terre, eau, technologie, innovation, crédit, services bancaires et financiers – permettra de renforcer leurs droits, d'accroître la productivité agricole, de faire reculer la faim et d'améliorer la croissance économique. Michelle Bachelet (2012) a également travaillé sur le thème : « Autonomisation économique des femmes ». Elle trouve que l'autonomisation et l'élargissement des droits des femmes rurales, ainsi que leur accès à la terre, aux pouvoirs, aux opportunités et aux choix, permettent de développer les économies, renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les perspectives pour les générations actuelles et futures. Le projet est pertinent aussi en contribuant dans l'atteinte des objectifs du CREDD, il contribue à l'atteinte de plusieurs Objectifs du Développement Durable (ODD) à savoir l'ODD 1, 5, 8, 16 et 17. **Compte tenu de son importance, il importe de réaliser une étude afin de mesurer la contribution réelle du projet dans les ODD et le CREDD.**

⁴ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables.

5 Leçons apprises

Au Mali depuis 1975, CARE travaille pour le développement socio-économique durable des communautés à travers un éventail de projets qui s'est considérablement diversifié et enrichi au cours des 40 dernières années. Les programmes d'intervention ont suivi une logique de l'évolution du contexte et des défis de développement du Mali. Aujourd'hui, le Programme de CARE figure parmi les plus vastes et plus innovateurs, des programmes de développement du Mali, prenant en compte les politiques de développement du Pays et les causes profondes de vulnérabilités et de marginalisation de certains groupes spécifiques dont les femmes, les filles.

Depuis 2017, deux programmes majeurs (Résilience et Genre) portent sur l'accompagnement des collectivités décentralisées et des organisations de la société civile dans les domaines de la Gouvernance, les mouvements sociaux, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la Gestion rationnelle des ressources naturelles, la Prévention et la gestion des risques et catastrophes, l'autonomisation socio-économique et politique des Femmes et des Filles, la santé et l'éducation. Un programme d'urgence est mis en œuvre de façon transversale au bénéfice de groupes d'impact de ces deux programmes dans les zones d'intervention de CARE.

En guise de rappel, au cours des années 1990, CARE Mali a évolué d'une stratégie de fourniture directe de service vers une approche de partenariat avec les ONG nationales pour renforcer sa contribution au développement de la société civile malienne. Ainsi, les deux phases de GEWEP exécutées par CARE se sont basées sur les expériences cumulées pendant plus de onze ans de partenariat avec les ONG maliennes. Fort des résultats encourageants de ce partenariat dans le cadre du renforcement de la Société Civile et l'atteinte des résultats escomptés pour les phases antérieures, les leçons apprises ci-dessous ont été dégagées :

- L'approche "MJT" est gage d'une véritable autonomisation socio-économique et politique des femmes/filles et de la durabilité de toute action initiée en leur faveur
- Les mécanismes de redevabilité développés par le Programme (Ateliers Bilans, Espaces d'interpellation Genre TOGUNA⁵, Comité de Pilotage/d'orientation, etc) ont permis son appropriation par les communautés voire les acteurs clés du développement (Elus, Services Techniques, Administration, Membres des groupements/réseaux MJT, leaders communautaires et religieux, communicateurs traditionnels, hommes engagés, etc.
- L'utilisation des outils sexospécifiques dans les planifications communales a permis de prendre en compte les préoccupations des groupes d'impacts prioritaires du Programme que sont les femmes et les filles
- L'approche partenariat de mise en œuvre est un moyen sûr de pérenniser les actions du Programme et de leur mise à échelle

⁵ *Toguna est un lieu où les sages du village au pays Dogon se rencontrent pour discuter des questions importantes de la vie de leur communauté. CARE a utilisé cet outil pour des espace d'interpellation des autorités communales par les citoyens sur l'état de mise en œuvre des PDSEC*

- Le renforcement des capacités des organisations de la société civile et le développement des alliances est un moyen de leur engager à jouer leur rôle de contre-pouvoir
- L'approche Genre et la diversité développée par le Programme d'être inclusive et de réduire les inégalités sociales, notamment entre femmes et hommes, la prise en compte des personnes vivant avec un Handicap
- Le réseautage des GMJT à différents niveaux (Villages, communes et cercles), a été une stratégie appropriée et idoine dans la constitution d'une masse critique de femmes donnant lieu à une véritable force collective sur laquelle il y a lieu de compter désormais pour l'autonomisation socio-économique et politique des femmes, ainsi que pour la défense de leurs droits fondamentaux.
- L'alphabétisation fonctionnel visant les femmes des groupements et réseaux MJT est un moyen efficace de soutien pour accompagner le leadership féminin et l'empowerment des femmes ;
- Les innovations de GEWEP II à travers l'approche "Engagement des hommes" élargie à la dimension des garçons, ainsi que l'avènement des coalitions d'hommes engagés aussi bien au niveau cercle que régionale ont été de véritables initiatives salvatrices ayant permis de leviers d'influence de certaines normes sociales/ Us et Coutumes qui entrave l'épanouissement socio-économique et politique des femmes et filles.
- Les approches adoptées par le GEWEP I et II à travers sa stratégie d'engagement des hommes ont permis aux hommes et aux garçons de comprendre comment les normes sociales les influencent, influencent leurs partenaires et leurs familles. Les outils de communication développés ont favorisé le développement des capacités nécessaires pour avoir des comportements plus sains et plus équitables au sein du ménage et de la communauté.
- La compréhension de la "Boîte à l'homme" et la promotion du "Dialogue de couple" ont créé une transformation sociale fortement remarquable dans les zones d'intervention du projet
- L'implication des coalitions d'hommes engagés composées de leaders religieux (Toute tendance confondue : Pasteurs, Catholique, Imams), des leaders traditionnels (Chefs de Village et autres notabilités), les communicateurs traditionnels, les représentants des coordinations et mouvements de jeunesse, etc. constituent un capital humain potentiel et sérieux pour accompagner toutes les initiatives en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles.

Les initiatives du Programme depuis la crise politico sécuritaire qu'a connu le Mali en 2012, dans le cadre de la résolution 1325, ont permis aux femmes de jouer pleinement leurs rôles dans les instances de prise de décision pour la réconciliation et la consolidation de la paix''.

L'approche Banque de céréales initiée par GEWEP constitue aujourd'hui à n'en pas douter une stratégie durable, et efficace de résilience des femmes et filles des réseaux MJT voire l'ensemble des communautés pendant la période de soudure (Juillet – Septembre).

6 Conclusion et recommandations

L'objectif de cette étude était de faire une évaluation du projet Empowerment des Femmes-Filles et Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS) dénommé MAAVA DANBE en langue locale, financé par le gouvernement norvégien à travers CARE Norvège pour une durée de quatre (04) ans (2016-2019). Il vise à autonomiser les femmes et les filles confrontées à la pauvreté, l'inégalité, la violence et l'exclusion sociale pour revendiquer et réaliser leurs droits humains.

Les résultats montrent globalement une amélioration de l'autonomisation des filles et des femmes dans les zones d'intervention du projet. Les femmes ont développé des activités génératrices de revenus grâce à l'intervention du projet. Grâce au projet, on note un renforcement de la société civile. Les résultats montrent également un renforcement de l'autonomisation économique des femmes. L'implication des hommes engagés et toutes les sensibilisations réalisées par le projet auprès de la population ont permis d'améliorer les attitudes masculines envers les droits de la femme et l'autonomisation. Elles participent de plus en plus à la prise de décisions au sein du ménage et de la communauté. Les résultats mettent clairement en évidence une réduction de la violence sexiste. On note aussi un renforcement des droits sexuels et droit à la santé des femmes. Grâce aux AGR, la résilience des ménages est également renforcée.

Ainsi, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

A l'attention de CARE pour les interventions futures

- Développer les capacités de mobilisation des ressources externes des réseaux MJT (relation avec les IMFs, recherche de partenaires techniques et financiers);
- Renforcer les capacités des hommes et des femmes sur les questions de santé sexuelle et reproductive des femmes;

A l'endroit de CARE MALI pour la pérennisation des acquis du projet

- ✓ Mettre en place un comité de suivi post-projet;
- ✓ Organiser des missions d'échanges et de réflexions sur la consolidation des activités du projet ;
- ✓ Suivre et consolider des acquis à travers un troisième financement;
- ✓ Renforcer la coalition des hommes engagés pour qu'ils puissent prendre le relais le jour où le projet ne sera plus là;
- ✓ Continuer des focus groupe " baroni " avec les femmes.

A l'endroit des collectivités territoriales et de l'Etat

- ✓ Coordonner les comités de suivi post-projet;
- ✓ Inscrire la démarche du projet PEF-GS dans les actions des futurs programmes ;
- ✓ Développer des stratégies avec les structures des IMF pour financer les groupements de femme MJT;
- ✓ Elaborer d'une stratégie nationale de réduction de l'exode des jeunes filles;
- ✓ Multiplier les périmètres maraîchers ;
- ✓ Aménager des pistes rurales pour faciliter l'accès particulier des handicapés physiques;